



**BULLETIN**  
**de la**  
**SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE**  
**du LIMOUSIN**



**TOME XXVII**

**Février 2020**

## TABLE DES MATIÈRES

Le mot du Président	p. 3
Marc PARVÉRIE, <i>Les deniers mérovingiens de Limoges.</i>	p. 5
Claude FRUGIER, <i>Les écus d'or au soleil de Charles VIII frappés à Limoges.</i>	p. 17
Jacques VIGOUROUX, <i>Remontrances faites à la Monnaie de Limoges en 1631.</i>	p. 24
Jacques VIGOUROUX, <i>Liste du personnel de la Monnaie de Limoges de 1356 à 1792.</i>	p. 29
Claude FRUGIER, <i>Ecus d'or de François Ier frappés à Limoges : à propos d'un différent inédit.</i>	p. 33
Claude FRUGIER, <i>Ecu d'or au soleil de François Ier, frappé à Limoges, réparé.</i>	p. 35
Jacques VIGOUROUX, <i>A propos d'une erreur de date pour la visite par le duc et la duchesse d'Angoulême de la Monnaie de Limoges en 1815.</i>	p. 36
Jacques VIGOUROUX, <i>Quelques médailles émises par la Monnaie de Paris.</i>	p. 37
Alain HALARY, <i>La valse des signatures sur les billets en euro.</i>	p. 43
Monnaies, jetons et médailles frappés en Limousin vus en 2019	p. 48

### Illustrations de couverture :

Denier de l'Eglise de Limoges.  
c. 700.

Ecu d'or au soleil de Charles VIII,  
Limoges, 1494.

Ecu d'or de François I<sup>er</sup> frappé à  
Limoges.

Médaille « Souvenir d'une visite à la  
Monnaie de Paris », 1955.

**Reproduction interdite sauf autorisation de la**  
SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE du LIMOUSIN  
40, rue Charles Silvestre  
87100 LIMOGES

site web : [www.snl87.fr](http://www.snl87.fr) courriel : [snl87@snl87.fr](mailto:snl87@snl87.fr)

Le contenu des articles n'engage que la responsabilité des auteurs

Directeur de la Publication : Michel BRUNET  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2020  
Conception & réalisation : Marc PARVÉRIE  
**ISSN : 1265-3691**

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Michel BRUNET

Cette année 2019 a été marquée par une très bonne participation de nos adhérents à notre réunion principale du 2<sup>ème</sup> samedi du mois, avec en moyenne plus d'une douzaine de présents. On devrait pouvoir continuer cette progression régulière avec l'arrivée de nouveaux adhérents inscrits cette année, qui s'intéressent et participent à tous nos rendez-vous numismatiques.

Nous manquons toujours de communications pour notre bulletin annuel, pour lequel les mêmes personnes sont souvent sollicitées. Il va falloir motiver nos adhérents, dont les nouveaux arrivants, pour communiquer tout ce savoir que nous avons afin que le bulletin puisse continuer sa progression avec autant de régularité dans les années à venir. Nous recherchons des personnes pour nous parler d'une monnaie, d'un lieu, d'un château, d'une personnalité ou d'un département de notre Limousin si riche en ce qui concerne la numismatique et développer une histoire autour de celle-ci de façon à la rendre encore plus attrayante pour tous.

Je rappelle à nos jeunes pleins d'entrain, et aussi aux moins jeunes, que notre première heure et demi de réunion doit être consacrée totalement à l'écoute de toutes les nouvelles de la vie du club, de sa gestion, de son courrier, de ses communications, de ses débats et de ses tours de table où chacun dispose du temps de parole qu'il désire pour s'exprimer. Nous sommes très ouverts à toutes les propositions nouvelles et fédératrices, pour le bien et l'avenir de notre association.

La dernière heure est quant à elle consacrée à l'échange de monnaies et aux discussions entre les adhérents. Beaucoup de personnes sont passées au fil de toutes ces années à la Société Numismatique du Limousin, dont certaines l'ont marquée fortement, mais la participation de tous a fait unanimement avancer sa reconnaissance au niveau national et même plus.

L'année 2019 a commencé par le bouclage et la finalisation de notre XXVI<sup>e</sup> bulletin annuel.

Lors de la soirée des vœux du 17 janvier 2019 de la ville de Limoges, surprise, notre demande de salle ayant abouti, nous apprenions avec le plus grand plaisir que la salle de la Galerie des Hospices nous était octroyée gracieusement par notre maire, M. Emile Roger Lombertie, par la voix de sa directrice de cabinet Mme Delage que nous remercions encore ici. Pour remplir cette superbe salle de 450 m<sup>2</sup>, nous avons décidé d'agrémenter notre bourse d'une belle exposition. Pour notre Assemblée Générale du 9 février 2019 et après discussions, un groupe de participants volontaires s'est mis laborieusement au travail pour la mise en oeuvre de cette exposition. Nous avons dû également établir la composition de flyers publicitaires, et les faire imprimer très rapidement pour être prêt pour la bourse de Bergerac fin mars.

Fin juillet nous étions au côté de notre ami René Chatrias (ancien président) pour le décès de son épouse.

Nous avons pu participer au forum des associations cette année, car la date ne tombait pas le même week-end que notre réunion mensuelle. Nous avons donc été présents sur les deux jours avec une très bonne participation du public venu nombreux. Nous avons distribué des dizaines de dépliants expliquant et faisant découvrir la numismatique à beaucoup de personnes. Plusieurs membres de la société ont répondu présents et se sont relayés sur ces deux jours, prenant des contacts intéressants, présentant notre vitrine de monnaies diversifiées et surtout nous ramenant une adhésion effective.

Nous étions représentés sur le salon multi-collection d'Ambazac le dimanche 15 septembre par trois adhérents de notre club, alors que ce salon tombait en même temps que les journées du patrimoine.

Il y a eu enfin notre bourse annuelle, le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre, dans la très belle salle de la Galerie des Hospices, où une dizaine de marchands numismates professionnels ont présenté à la vente un très grand et large choix de monnaies de tous genres. Ces marchands ont pu acheter ou échanger aussi quelques pièces de valeurs de façon à renouveler leurs stocks.



La salle étant beaucoup plus grande que d'habitude, nous l'avons agrémentée d'une belle exposition, avec notamment, sur huit grilles verticales, les effigies des empereurs romains, réalisées par Yves, notre trésorier, sur un format A4 très lisible.

Sept vitrines représentaient un échantillonnage conséquent de monnaies, avec une vitrine sur les monnaies grecques, une sur les monnaies romaines, une sur les monnaies gauloises lémovices, une sur les monnaies féodales d'Aquitaine, une sur les monnaies royales, une sur l'euro et les frappes de différents pays européens et une vitrine de médailles sur notre département de la Haute-Vienne.



Comme tous les ans nous avons fait quelques achats de livres pour notre bibliothèque : Monnaies celtiques Arvernes, réédition et mise à jour du Gadoury sur les monnaies royales, le Franc 2019 (remanié, complété, doublé en volume et en prix), le Gadoury monnaies françaises 2019.

## LES DENIERS MÉROVINGIENS DE LIMOGES

Marc PARVÉRIE

Du dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle au troisième quart du VII<sup>e</sup> siècle, des sous (*solidi*) et surtout des tiers de sou d'or (*trientes*) ont été frappés dans une quarantaine de lieux bien identifiés de la Cité de Limoges (*Civitas Lemovicum*)<sup>1</sup>. Avec la mise en place vers 675 du nouveau système monétaire fondé sur le denier d'argent, la frappe semble se limiter à trois lieux, Limoges vraisemblablement, Neuvic-d'Ussel peut-être et Uzerche<sup>2</sup>, pour au moins deux autorités émettrices, l'évêque de Limoges et l'église Saint-Martial. L'attribution de ces deniers est d'autant plus délicate qu'elle varie avec le temps, certains étant d'abord donnés à Paris puis à Limoges, tandis qu'un autre d'abord attribué à Saint-Martial de Limoges a été redonné récemment à Saint-Martin de Tours... L'identification précise des nouveaux exemplaires qui apparaissent régulièrement sur des sites de vente ou d'identification<sup>3</sup> se révèle ainsi bien difficile, d'autant qu'ils représentent souvent de nouveaux types inédits. Il semble donc nécessaire de faire un point d'étape dans cette étude, en discutant un certain nombre de ces exemplaires non publiés et en proposant quelques pistes de classement de ces émissions.

### 1. Deniers épiscopaux

Les deniers portant les lettres ER ont d'abord été attribués par M. Prou d'abord à Paris, puis après l'étude du trésor de Bais (35), à Limoges, en raison de la proximité stylistique avec d'autres monnaies bien identifiées de cette Cité. Cette attribution est par la suite reprise par J. Lafaurie<sup>4</sup>. Malgré les objections soulevées par ce dernier, les lettres ER semblent pouvoir être développées en *Ecclesiae Racio*, soit administration / domaines / revenus de l'Eglise. Les monnaies ainsi frappées auraient été produites « par ordre de l'Eglise avec le métal provenant de ses revenus », c'est-à-dire de ses domaines. La frappe était placée sous la responsabilité juridique de l'évêque, plus haute autorité ecclésiastique de la Cité, mais c'est le nom d'un monétaire et non celui de l'évêque qui figure sur le numéraire produit<sup>5</sup>.

#### • Monétaire Eboenus



**Fig. 1<sup>6</sup>**. 1,31 g / 14 mm, Corrèze.  
D/ RACIO CLIS : lettres ER surmontées de 4 petits globules disposés en croix.  
R/ + EBOLENO : croix sur degrés cantonnée de 4 globules ; 3 petits globules en triangle en fin de légende.

Ce denier aux lettres ER publié en 2015 est à rapprocher du *trient* Prou 1948 / Belfort 2161, portant au droit une légende très proche RACIO ECLI et au revers le nom du même monétaire [EB]OLENO<sup>7</sup>. Il s'agit donc vraisemblablement de l'émission la plus ancienne de deniers

<sup>1</sup> Deloche en dénombre plus de 60, Prou 37 (+ 12 incertains) et Depuyrot une cinquantaine. En se basant sur les travaux de Chambon 2001 et Boyer 2007, on peut en garder 37 à 40 clairement identifiés et attestés.

<sup>2</sup> Les deniers attribués à Uzerche, étudiés précédemment (Parvérie 2014), ne sont pas pris en compte dans cette étude.

<sup>3</sup> Les sites d'identification, tels que Numismaticom, OMNI... sont des outils indispensables pour la recherche. Merci à tous les passionnés qui y partagent leurs collections et leurs découvertes.

<sup>4</sup> Prou & Bougenot 1908, 59-60 ; Lafaurie 1969, 170 ; Grierson & Blackburn 1991, 145.

<sup>5</sup> Prou 1892, LI-LIII et LIX ; Lafaurie 1975, 780-781 ; Depuyrot 2001, 12 et 134.

<sup>6</sup> Toutes les figures sont à une échelle 1:2,5.

<sup>7</sup> Parvérie 2015.

épiscopaux, un même monétaire ayant réalisé pour l'Eglise de Limoges, des émissions d'abord en or puis en argent, vers 675, au moment du passage au nouveau système du denier.

Pour les nombreux types au € oncial, aucune typo-chronologie ne peut en revanche être avancée avec certitude. Ils sont présentés ci-dessous par ordre alphabétique de monétaire.

- **Monétaire Bodo (?)**

Perrier 1991, 25, n° 41 ; Depeyrot n° 1.



**Fig. 2.** 1,01 g, BnF (n° 2791b), Haute-Vienne.

A/ Lettres  $\mathfrak{R}\mathfrak{E}$  rétrogrades.

R/ + BOODNE<sup>8</sup> rétrograde : croix.

- **Monétaire Leodegilus**

Prou 827 = Belfort 3561 (légende LOOV ou LOOΛ) ; CGB 269380 (1,15 g).

Le nom complet LEODEGILO apparaît sur l'exemplaire Bais 137 (1,26 g) ; Depeyrot n° 3.

Des légendes plus altérées se rencontrent également : LOOOB3IV sur Bais 136 (1,13 g).



**Fig. 3.** 1,08 g, BnF (Prou 827), Orléans.

A/ Lettres  $\mathfrak{E}\mathfrak{R}$  surmontées d'une croisette.

R/ + LOOΛ... : croix cantonnée de 4 globules.

- **Monétaire Leoninus<sup>9</sup>**

Type Lafaurie 1975, n° 7 ; Depeyrot n° 2.



**Fig. 4.** 1,08 g, BnF (MER-883).

A/ Lettres  $\mathfrak{E}\mathfrak{R}$  cantonnées des lettres ME et surmontées d'une croisette.

R/ + LEONINO : croix cantonnée de 4 globules.



**Fig. 5.** 13 mm, Dordogne.

A/ Lettres  $\mathfrak{E}\mathfrak{R}$  cantonnées des lettres ME et surmontées d'une croisette.

R/ [LE]ONIN[O] : croix cantonnée de 4 globules.

La présence des lettres ME de part et d'autre de la traverse du € oncial a amené J. Lafaurie à attribuer ce type à l'évêque Emenus (696-700)<sup>10</sup>. On retrouve ce même droit associé à une croix cantonnée des lettres ECLI sur le type Bais 133 / Lafaurie 1975, n° 6 / Depeyrot n°5 (0,93 g), dont un exemplaire a été récemment retrouvé en Anjou, avec une légende de revers partiellement lisible.

<sup>8</sup> Depeyrot lit BODONE. Cette lecture est confirmée par Felder 2003, 105-107.

<sup>9</sup> Un exemplaire de style très différent au nom d'un monétaire LEONINVS a été découvert près de Noyon (Oise). Les lettres NO en cantonnement de la croix du revers rendraient vraisemblable une attribution à cette Cité.

<sup>10</sup> Voir Lafaurie 1975, 781.



**Fig. 6.** 1,14 g / 14 mm, Anjou.  
 A/ Lettres ER cantonnées des lettres ME et surmontées d'une croix.  
 R/ Trace de légende circulaire : ...AV... : croix cantonnée des lettres ECLI.

• **Monétaire Magnobertus**

Prou 825 = Belfort 6340 = Plassac 75 ; Depeyrot n° 4.



**Fig. 7.** 1,23 g, BnF (Prou 825 = Plassac 75)  
 A/ Lettres ER surmontées d'une croix.  
 R/ + MAGNOBERT : croix cantonnée de 2 globules.

N.B. : il existe au nom du même monétaire un denier à la croix ancrée attribué à Neuvic-d'Ussel (19)<sup>11</sup>.



**Fig. 8.** 1,16 g / 13 mm, Bais 139 (Berlin n° 18210335).  
 A/ + NOVO VICO : lettres ER surmontées d'une croix.  
 R/ ...OBERTO : croix ancrée accostée de 2 globules dans un collier ouvert.

• **Monétaire Scobilio**

a) Type Prou 822 = Belfort 6339 = Saint-Pierre-les-Etieux 54 – Prou 823 = Belfort 3562 (?) ; Lafaurie 1975, n° 8-9.

La légende de droit des deniers Prou 822-823 était trop incomplète pour être lue correctement. L'apparition lors de ventes ou sur des sites d'identification d'exemplaires frappés sur flans un peu plus larges permet de restituer le nom du monétaire Scobilio.



**Fig. 9.** 1,35 g, BnF (Prou 822).  
 A/ Lettres ER surmontées d'une croix.  
 R/ + SCO... : croix ancrée accostée de 2 globules dans un collier ouvert.



**Fig. 10.** 1,29 g, BnF (Prou 823).  
 A/ Lettres ER surmontées d'une croix.  
 R/ + SCO[B]EL : croix ancrée accostée de 2 globules dans un collier ouvert.

<sup>11</sup> Voir Prou & Bougenot 1908, 59-60.



**Fig. 11.** 0,93 g / 15 mm Vente Triton XV-1656 (2012)<sup>12</sup>.

A/ Lettres ER surmontées d'une croisette.  
R/ + SCOBILION M : croix ancrée accostée de 2 globules dans un collier ouvert.



**Fig. 12.** Charente.

A/ Lettres ER surmontées d'une croisette.  
R/ + SCOBILIONE MO : croix ancrée dans un collier ouvert.

Le denier Prou 824 = Belfort 3563 semble se rattacher à ce type. En raison de son poids faible, son style plus fruste et sa présence dans le trésor de Cimiez, il s'agit sans doute d'une copie plus tardive.



**Fig. 13.** 0,99 g, BnF (Belfort 3563 ; Depyrot n° 8).

A/ Lettres ER.  
R/ ... : croix ancrée posée sur un globule et accostée de 2 autres dans un collier ouvert.



**Fig. 14.** 11mm, Anjou.

A/ Lettres ER.  
R/ SCO (?)... : croix ancrée dans un collier ouvert.

Il en existe plusieurs variantes :

- avec les lettres RÆ rétrogrades. CGB bmv\_424097, 0,87 g / 12,5 mm.
- avec les lettres RÆ rétrogrades et des légendes identiques sur les deux faces où se répètent les mêmes lettres IOIO... IOI (déformation de Scobilio ?). Puy-de-Dôme, 1,12 g / 13,5 mm.
- frappe fruste, avec des traces de légende sur les deux faces ; croix (non ancrée) au revers. BnF (MER-3634), 0,7 g.
- idem, avec le ER remplacé au droit par une croix cantonnée de 2 globules dans un cercle perlé ; frappe sur flan carré de 0,9 g. Fouilles de l'abbaye Saint-Martial de Limoges (Perrier 1991, 20, n° 16).



**Figure 15** : denier provenant des fouilles de l'abbaye Saint-Martial de Limoges.

<sup>12</sup> Un autre exemplaire de même type, mais de coins différents, dans la vente Hirsch 310-1001 (1,05 g).

b) Type Prou 2767 = B 6682



**Fig. 16.** 1,27 g, BnF (Prou 2767).

A/ + ...Λ... CIAE : monogramme formé par

les lettres M E R E S :

R/ 2[OBILION MON : croix ancrée accostée de 2 points dans un collier ouvert.



**Fig. 17.** 1,2 g / 13 mm, Creuse.

A/ + ...ΛIO... CIA : monogramme formé par

les lettres M E R E S :

R/ + S[OBI[LION] MON : croix ancrée accostée de 2 points dans un collier ouvert.

On retrouve des exemplaires avec le même monogramme, mais inversé (effet miroir), et des légendes de revers, autour de la croix ancrée, illisibles.



**Fig. 18.** 0,97 g, Bais 287.

A/ Monogramme formé par les lettres M E R

E S inversé :

R/ ... ΛOII : croix ancrée accostée de 2 points dans un collier ouvert.



**Fig. 19.** 0,85 g / 13 mm. Lausanne.

A/ Monogramme formé par les lettres M E R

E S inversé :

R/ ... : croix ancrée dans un collier ouvert.

• **Monétaire Theodoaldus**

Prou 826 = Belfort 1867/3560 = Plassac 76 ; MEC 591 (1,31 g) ; Depeyrot n° 6. Légende THEODOAL.

Bais 134, légende THEODOA, 0,94 g.

Bais 135, légende LDHAEAOT, 1,15 g.

MEC 592, légende THEO..., 1,03 g.



**Fig. 20.** 1,23 g, BnF (Prou 826 = Plassac 76).

A/ Lettres ER surmontées d'une croisette.

R/ + THEODOAL : croix.



**Fig. 21.** 1,1g / 15mm, Noailles (19).

A/ Lettres ER surmontées d'une croisette.

R/ + THEODOA : croix cantonnée de 4 globules.



**Fig. 22.** 1,1 g / 13 mm, Creuse.  
A/ Lettres ER surmontées d'une croisette.  
Lettre T en-dessous.  
R/ + THEOD[OA] : croix cantonnée de 2 globules.



**Fig. 23.** 0,87 g / 13 mm, Aube.  
A/ Lettres ER surmontées d'une croisette.  
Lettre T en-dessous.  
R/ + AODOEHT : croix.

• **Monétaire Ursobertus<sup>13</sup> ?**



**Fig. 24.** 1,2 g / 12 mm.  
A/ Lettres ER  
R/ ARSOBERTO : croix.



**Fig. 25.** 1,3 g / 14 mm.  
A/ Lettres ER rétrogrades. Lettre H au-dessus.  
R/ + ....OBERTO : croix.

• **Autres types** (liste non exhaustive)

a) Avec nom de monétaire incomplet ou illisible

Belfort 6345.

A/ Lettres ER.

R/ ...ALFODEGO... : croix cantonnée de 4 globules dans un grènetis.



**Fig. 26.** 1,33 g, BnF (Prou 828 = Belfort 6341 = Plassac 77) ; Depeyrot n° 7.  
A/ ...IO FLI<sup>14</sup> : lettres ER.  
R/ + ...ORON : croix.

**Fig. 27.** Puy-de-Dôme.

A/ ... (traces de légende) : lettres ER.

R/ ...DORA... : petite croix.

<sup>13</sup> Ce nom de monétaire associant un nom latin *Ursus* (ours) et une racine germanique *Bert-* (brillant), n'est pas répertorié. Un monétaire Ursus est connu pour Uzerche (19) et Jumilhac (24), ainsi qu'un Usulfus pour Bersac (87) et Saint-Etienne-de-Fursac (23). Voir Felder 2003, 339-340.

<sup>14</sup> Pour J. Lafaurie, la légende du droit doit être restituée en [RAC]IO ECLI[SIAE] (Lafaurie 1969, 197).



**Fig. 28.** 1,1 g / 12 mm, Creuse.  
A/ Lettres ER surmontées d'une croix.  
R/ + ... O : croix surmontée d'une croix plus petite.



**Fig. 29.** 1,29 g, Belfort 3564 ; Depeyrot n° 9, Orléans.  
A/ ...- MS : petites lettres ER.  
R/ BVHOOHLV= (?) : croix surmontée par une autre croix.



**Fig. 30.** 1,08 g / 13 mm, Agen.  
A/ Lettres RE rétrogrades. Lettres ZERO au-dessus.  
R/ ....ALDEL... : croix.

b) Avec un monogramme



**Fig. 31.** 1,31 g / 12 mm, Pas-de-Calais.  
A/ Lettres ER accostées des lettres R, A et F.  
R/ Légende circulaire hors flan : monogramme NE  accosté d'un globule et d'une croixette.



**Fig. 32.** 1,15 g, BnF (MER-3825)  
A/ Lettres ER.  
R/ Monogramme 



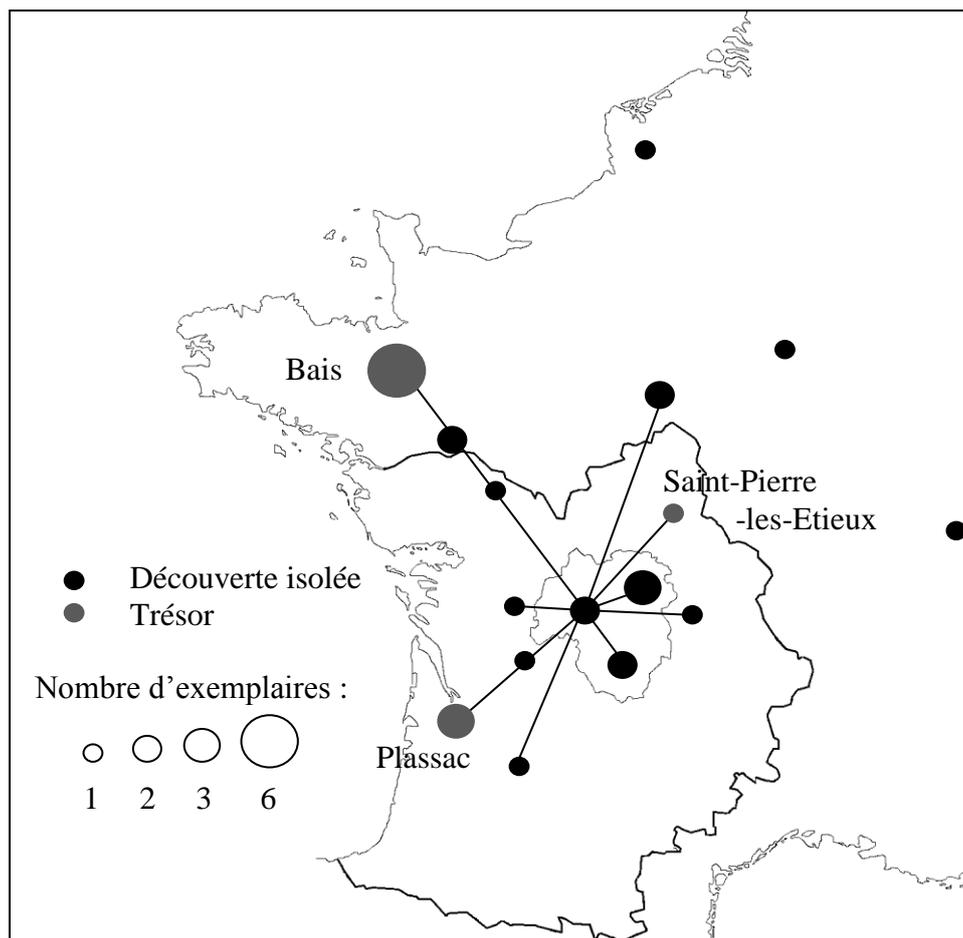
**Fig. 33.** 1,1g / 11 mm, Nord Poitou.  
A/ Lettres RE rétrogrades surmontées d'une croixette.  
R/ Monogramme<sup>15</sup> 

Ces nouvelles monnaies n'apportent malheureusement aucun argument nouveau et déterminant pour prouver l'attribution des deniers au ER à Limoges. Quand il existe une légende au droit, autour des lettres ER, il s'agit soit d'une variante plus ou moins déformée de RACIO ECLI, soit, dans le cas du denier Bais 139 (Fig.8), d'un lieu de frappe, NOVO VICO, peut-être Neuvic-d'Ussel en Corrèze (?) Pour certains exemplaires, on distingue seulement quelques lettres d'interprétation difficile (T, H, RAF, ZERO, MS...). Pourrait-il s'agir, dans ce cas également, de la

<sup>15</sup> Un monogramme semblable, mais non identique, se retrouve sur un denier découvert dans l'Aube. Voir la discussion sur : <http://numismaticom2.forumactif.org/t550-denier-eglise-limoges-probable?highlight=Limoges>

mention du lieu de frappe<sup>16</sup> ? Plutôt qu'une production centralisée à Limoges sous l'autorité de l'évêque, peut-on envisager plusieurs ateliers correspondant à différents domaines de l'Église, situés dans différentes parties de la Cité ?

Les localisations des trouvailles montrent une claire origine aquitaine et rendent elles aussi crédible une attribution à la Cité de Limoges. En effet, deux exemplaires proviennent de Haute-Vienne, deux de Corrèze et trois de Creuse, un d'Auvergne, un de Charente, et un de Dordogne ; un groupe plus septentrional est formé par un exemplaire du Poitou, deux d'Anjou, deux d'Orléans, auxquels il faut ajouter les six du trésor de Bais (Ille-et-Vilaine)<sup>17</sup> et celui de Saint-Pierre-les-Etieux (Cher) ; plus au sud, trois exemplaires viennent du trésor de Plassac (Gironde) et un d'Agen. Seuls trois exemplaires provenant du Pas-de-Calais, de l'Aube et de Suisse témoignent d'une diffusion plus lointaine (**Fig.34**).



**Figure 34** : localisation des découvertes de deniers aux lettres ER.

Cependant, une origine dans le Nord de l'Aquitaine ne signifie pas que les monnaies au ER, et *a fortiori* leurs imitations plus tardives, soient forcément toutes de la Cité de Limoges. L'expression *Racio Eclisiae* est de fait utilisée dans d'autres Cités (notamment Poitiers), et le motif ER a pu être repris par d'autres ateliers aquitains. Certains deniers, marqués par des influences stylistiques multiples, sont de fait d'attribution très délicate. C'est le cas d'une monnaie (**Fig.35**) qui

<sup>16</sup> ZERO pourrait ainsi correspondre à Seroteno (Sardent en Creuse). Des tiers de sou y sont frappés (voir Prou 2013-2014).

<sup>17</sup> Les deniers de ce trésor découvert en Bretagne sont majoritairement des Cités de Poitiers et de Bourges.

associe un droit aux lettres ER et un revers avec un grand A et une crose, caractéristique des deniers de l'Église de Poitiers (voir notamment Prou 2226). Pour une autre (Fig.36), le revers avec la croix ancrée dans un collier ouvert est très proche des variantes des deniers de Scobilio, mais au droit le ð croisé est, quant à lui, caractéristique des deniers de Melle<sup>18</sup>. Faut-il y voir des productions des Cités de Limoges ou de Poitiers ?



**Figure 35** : 0,8 g / 11 mm.

A/ Traces de légende : lettres ER surmontées d'une crosette.

R/ Grand A et crose ; motifs indistincts autour.



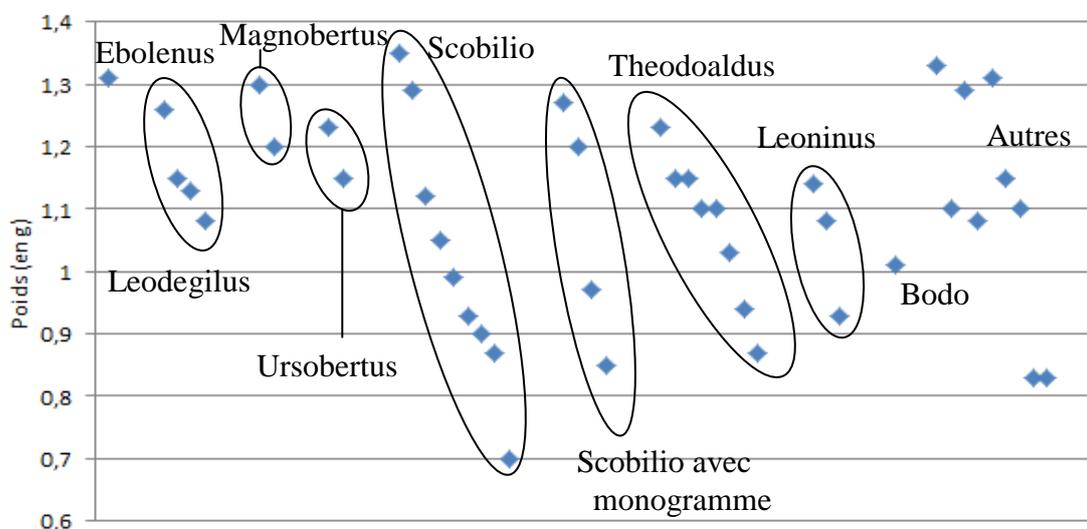
**Figure 36** : Touraine.

A/ Lettres ð rétrogrades, avec le ð croisé. Une crosette en-dessous

R/ MOVOIO (?) : croix ancrée dans un collier ouvert.

Il est par ailleurs bien difficile d'établir une chronologie de ces émissions. Le premier jalon est le denier d'Ebolenus, marquant la transition avec les émissions d'or et qui peut donc être daté des années 675-680. Un deuxième jalon serait posé par les deniers avec les lettres ME ajoutées au ER. S'il s'agit bien d'une émission au nom de l'évêque Emenus (?), elle serait à dater des années 696-700.

Pour le reste, on peut tenter avec beaucoup de circonspection de prendre en considération les variations de poids. Pour les 43 deniers dont le poids est connu, onze ont un poids élevé, supérieur à 1,22 g (taille à 264 à la livre), dix-huit sont proches d'1,1 g (taille à 288 à la livre) et quatorze ont des poids faibles, (très) inférieurs à 1,03 g (312 à la livre).



**Figure 37** : variation des poids pour les différents types.

<sup>18</sup> Clairand & Téreygeol 2009.

On trouve des poids assez élevés (> 1,22 g) au nom des monétaires Leodegilus (Bais 137), Magnobertus (Fig.7), Scobilio (Fig.9-10), Theodoaldus (Fig.20) et Ursobertus (Fig.24-25). Il pourrait donc s'agir d'émissions comprises entre celle d'Ebolenus et celles au nom d'Ermenus (avec le monétaire Leoninus ou avec la croix cantonnée des lettres ECLI) qui sont plus légères (c. 1,1 g). Elles seraient donc plutôt à dater du dernier quart du VII<sup>e</sup> siècle. De fait, certaines proviennent des trésors de Saint-Pierre-les-Étieux et Plassac, datés par Grierson et Blackburn, respectivement de 700-705 et 705<sup>19</sup>.

Les deniers au nom de Leodegilus et Theodoaldus avec des légendes altérées (Fig.3 et 21-22), de même que ceux de Scobilio avec le monogramme (Fig.16-17), ont quant à eux des poids un peu plus faibles (c. 1,1 g). Certains proviennent du trésor de Bais, daté de 720 par Grierson et Blackburn et de 735-740 par Lafaurie).

Enfin, on peut avancer l'hypothèse d'une frappe plus tardive pour les exemplaires les plus légers (< 1 g), qui sont souvent les plus frustes et/ou avec des légendes plus altérées : dérivés de Scobilio (Fig.13-14 et 18-19), légende Theodoaldus rétrograde (Fig.23)...

Cependant, on notera que de beaux exemplaires bien frappés avec des légendes correctes peuvent avoir des poids très faibles, comme le denier au nom de Scobilio pesant 0,93 g (Fig.11), tandis que des exemplaires plus frustes aux légendes dégénérées, comme le Belfort 3564 (Fig.29), peuvent avoir un poids élevé (1,29 g). Cette proposition de typo-chronologie n'est donc avancée qu'avec prudence, d'autant qu'elle ne repose que sur l'hypothèse d'une diminution progressive des standards de poids tout au long de la période<sup>20</sup>.

Enfin, les données métallographiques manquent pour compléter et préciser cette étude pondérale. L'analyse des deux exemplaires au nom de Theodoaldus conservés au Fitzwilliam Museum de Cambridge, montre par exemple que malgré des poids sensiblement différents (1,31 et 1,03 g), les teneurs en argent sont élevées et très proches (92 et 90 %) <sup>21</sup>.

## 2. Deniers de l'église saint Martial

G. Sarah et Ph. Schiesser ont montré que le grand denier au monogramme Prou 1949 = Belfort 2163 attribué à l'église Saint-Martial de Limoges était en fait une émission de la basilique Saint-Martin de Tours<sup>22</sup>.

Il existe bien, cependant, des deniers frappés au nom de l'église Saint-Martial. Le monogramme présent sur le type Bais 138, bien différent de celui à la boucle du denier Prou 1949, présente très clairement les lettres M A R T et L. La légende LEMOVECAS du droit et la croix cantonnée des lettres LEMO au revers ne laissent aucun doute quant à une attribution à la Cité de Limoges<sup>23</sup> et le monogramme peut être développé en MART[ia]L[is]. On retrouve ce même monogramme (avec des variantes mineures) sur deux autres types portant le nom d'un monétaire qui est sans doute MOD[ERATVS]<sup>24</sup> (Fig. 32-33).

<sup>19</sup> Grierson & Blackburn 1991, 140-144. Lafaurie quant à lui avance une datation plus basse : 730-735 (Lafaurie 1969, 148-154).

<sup>20</sup> Lafaurie 1969, 145-146 ; Depyrot 2001, 7-9. La possibilité d'une utilisation des deniers au poids et non à l'unité (avec donc des poids variables au sein d'une même émission) n'est pourtant pas à exclure (voir Morel-Fatio 1890, 2e 1).

<sup>21</sup> Grierson & Blackburn 1991, 500.

<sup>22</sup> Sarah & Schiesser 2012.

<sup>23</sup> Les lettres LEMO en cantonnement de la croix se retrouvent sur de nombreux tiers de sous d'or frappés dans cette cité : LE/Ō à Beynat (Prou 1957), Espagnac (Prou 1980), Saint-Yrieix (Prou 2005), Uzerche (Deloche 51), Fursac (Deloche 83) ; LE/MO à Blond (Deloche 75) ; ƷL/Ō à l'Église de Limoges (Prou 1946) ; OŌ/Ʒ à Brive (Elsen 98-664) ; OW/LE à Sardent (Prou 2014) ; WO/LE dans un atelier inconnu (Prou 2041) ; LE à Limoges (Prou 1937), Ysandon (Prou 1988), Château-Chervix (Prou 1971), Compreignac (Prou 1974) ; ƷE à Montignac (Prou 1992)...

<sup>24</sup> Ce monétaire frappe des tiers de sous d'or à Baracillo (Breuilaufa, 87). Un *triens* de Limoges inédit porte également ce nom. Une autre possibilité serait MOD[olenus]. Voir Felder 2003, 265.

a) Type Bais 138



**Fig. 38.** 0,87 g / 13 mm, Bais 138 (Berlin n° 18210333).

A/ + LEM[OVE]CAS : monogramme formé par les lettres MARTL :   
R/ LE... : croix cantonnée des lettres L E M O.

**Fig. 39.** 1,16 g, BnF.

A/ + LEM[OVE]CAS : monogramme formé par les lettres MARTL :   
R/ + LE : croix cantonnée des lettres L E M O

b) Monétaire Moderatus, type Belfort 6652 à la croix ancrée.



**Fig. 40.** 0,99 g, vente Goldberg 59-3739 de mai-juin 2010.

D/ + [...]E[...] : croix accostée de deux globules et monogramme :   
R/ MOD[...] : croix ancrée sur un globule et accostée de deux autres dans un collier ouvert.

c) Monétaire Moderatus, variante à la croix cantonnée de 4 globules.



**Fig. 41.** 1,2 g / 12 mm, Poitiers.

D/ + MO[...]E[...] : monogramme formé par les lettres MARTL :   
R/ + MONETAR : croix cantonnée de 4 globules.

### 3. Denier à double légende LEMO



**Fig. 42.** 0,9 g / 10 mm, Bourges.

D/ Monogramme LEMO  surmonté d'une croix latine ; deux globules en-dessous. Bordure perlée.  
R/ Croix cantonnée des lettres L E / M O. Bordure perlée.

Si la croix cantonnée des lettres LEMO est bien connue (voir *supra*, note 23), le monogramme formé des même lettres était jusqu'alors inconnu. Cette double affirmation de l'appartenance à la *Civitas Lemovicum* est d'ailleurs assez curieuse et il est bien difficile de préciser l'autorité responsable de la frappe, d'autant qu'il n'y a de légende marginale sur aucune des deux faces. S'il ne s'agit ni du pouvoir épiscopal, ni de l'église Saint-Martial, pourrait-il alors s'agir du comte ?

Plusieurs pouvoirs (tous ecclésiastiques ?) ont émis des deniers dans la Cité de Limoges, entre 675 et 750. Si l'attribution des deniers au monogramme MARTL à l'église Saint-Martial de Limoges semble acquise, celle de tous les deniers portant les lettres ER au pouvoir épiscopal est toujours problématique. Les arguments, essentiellement stylistiques et typologiques avancés par Prou et Lafaurie, n'ont cependant pas été jusqu'à présent formellement réfutés et la localisation des trouvailles semble de fait aller dans ce sens, rendant à tout le moins manifeste une origine dans le Nord de l'Aquitaine. A ce point, une ébauche de typo-chronologie basée sur les noms de monétaires et l'évolution du poids ne peut être avancée qu'avec prudence, d'autant que de nombreux types et imitations restent mal identifiés. C'est la publication systématique de nouvelles découvertes, avec des informations complètes sur l'origine et la métrologie, qui permettra peu à peu de mieux comprendre ces émissions.



- Belfort (de) A. (1892-95), *Description générale des monnaies mérovingiennes*, Paris.
- Boyer J.-F. (2007), « A propos des *triens* mérovingiens, approche du système de collecte et de traitement de la collecte fiscale en Limousin aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles », *Annales du Midi* n°258, Toulouse.
- Chambon J.-P. (2001), « L'identification des noms d'ateliers monétaires mérovingiens (Arvernies et alentours) : points de vue de linguiste », *Revue Numismatique*, 6<sup>e</sup> série – tome 157, 347-405.
- Clairand A. et Téreygeol F. (2009), « L'atelier monétaire mérovingien de Melle (Deux-Sèvres) : premières conclusions », *Numismatique et Archéologie en Poitou-Charentes. Actes du colloque de Niort, 7-8 décembre 2007*, 31-47.
- Deloche M. (1863), *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin*, Paris.
- Depeyrot G. (2001), *Le numéraire mérovingien. L'âge du denier*, Moneta n°22, Wetteren.
- Felder E. (2003), *Die Personennamen auf den merowingischen Münzen der Bibliothéque nationale de France*, Munich.
- Lafaurie J. (1975), « Monnaies épiscopales de Limoges des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> s. », *BSFN, Actes des Journées numismatiques de Limoges*, juin 1975, 778-782.
- Lafaurie J. (1969), « Monnaies d'argent mérovingiennes des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles : les trésors de Saint-Pierre-les-Étieux (Cher), Plassac (Gironde) et Nohanent (Puy-de-Dôme) », *Revue numismatique*, 6<sup>e</sup> série - Tome 11, 98-219.
- Grierson P. & Blackburn M. (1991), *Medieval European Coinage. 1- The Early Middle Ages (5th-10th centuries)*, Cambridge. [MEC]
- Morel-Fatio A. (1890), *Catalogue raisonné de la collection de deniers mérovingiens des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles de la trouvaille de Cimiez donnée au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale*, Paris.
- Parvérie M. (2015), « Un denier de l'Eglise de Limoges au monétaire EBOLENVS », *Bulletin de la Société Numismatique du Limousin*, Tome XXII, février 2015, 7-9.
- Parvérie M. (2014), « Le point sur les deniers mérovingiens attribués à Uzerche », *Travaux d'Archéologie Limousine*, Tome 34, 2014, 179-184.
- Perrier J. (1991), « Monnaies mérovingiennes trouvées en Haute-Vienne. Essai d'inventaire », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, CXIX, 12-25.
- Prou M. (1892), *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les monnaies mérovingiennes*, Paris. Réimpression 2003.
- Prou M. & Bougenot E. (1908), *Catalogue des deniers Mérovingiens de la Trouvaille de Bais (Ille et-Vilaine)*, Paris.
- Sarah G. & Schiesser Ph. (2012), « Réattribution d'un denier mérovingien au monogramme à la boucle, chaînon manquant parmi les émissions de Tours et sa région », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, n° 2, février 2012, 38-44.

## LES ECUS D'OR AU SOLEIL DE CHARLES VIII FRAPPES A LIMOGES.

Claude FRUGIER

D'après les ouvrages de référence<sup>1</sup> il fut frappé deux émissions de l'écu d'or au soleil de Charles VIII. La première émission, ordonnée le 11 septembre 1483, porte une couronne initiale en début des légendes, alors que la seconde, ordonnée le 8 juillet 1494, se différencie par des lis initiaux. Les conditions d'émissions restant les mêmes<sup>2</sup>.

Cependant, dans un article récent, Arnaud Clairand et Jean-Yves Kind considèrent qu'il n'existe pas de deuxième émission mais « des variantes de type, tout au plus des types issus d'une même et unique émission »<sup>3</sup>.

Au cours du règne de Charles VIII trois maîtres ont été en fonction en la Monnaie de Limoges : François Audier, Jean Pommerol et Jean Roger ou Rogier en association avec Martial Dubois. Notre étude porte sur un échantillon de 46 exemplaires d'écus d'or au soleil frappés à Limoges. Nous allons essayer d'en établir un classement chronologique en nous aidant de la présence d'un différent de maître, de l'apposition de la lettre L, et de l'étude d'archives de la Cour des monnaies. Nous proposons un classement en six groupes.

**1<sup>er</sup> type : couronne initiale** (émission du 11 septembre 1483) - Duplessy 575 ; Lafaurie 554.

- 1<sup>er</sup> groupe : rose finale. (Fig. 1-2). Deux exemplaires retrouvés.



**Figure 1** : coll. Privée, 3,39 g. (1,5:1)

**Figure 2** : BnF. MMA. 1967.324, 3,20 g.<sup>4</sup> (1,5:1)

Fig. 1 :

A/ ☀K̄R̄ŌL̄V̄S̄:̄D̄ĒĪ:̄ḠR̄Ā:̄FR̄ĀN̄C̄ŌR̄V̄:̄R̄ĒX̄☀ •10°

Ecu de France couronné, sommé d'un soleil.

R/ ☀X̄P̄S̄:̄V̄ĪR̄ḠĪT̄:̄X̄P̄S̄:̄R̄ĒḠR̄ĀT̄:̄X̄P̄S̄:̄ĪM̄P̄ĒR̄ĀT̄ •10°

Croix fleurdelisée avec quadrilobe en cœur.

Fig. 2 :

A/ ☀K̄R̄ŌL̄V̄S̄:̄D̄ĒĪ:̄ḠR̄Ā:̄FR̄ĀN̄C̄ŌR̄V̄M̄:̄R̄ĒX̄☀::

R/ ☀X̄P̄S̄:̄V̄ĪR̄ḠĪT̄:̄X̄P̄S̄:̄R̄ĒḠR̄ĀT̄:̄X̄P̄S̄:̄ĪM̄P̄ĒR̄ĀT̄ •10°

<sup>1</sup> Lafaurie 1951 ; Duplessy 1999.

<sup>2</sup> Titre 0,963 ‰ (23 carat et 1/8 de carat) ; Poids légal 3,496 g (70 pièces au marc).

<sup>3</sup> Clairand & Kind 2017.

<sup>4</sup> Trésor de Martigné-sur-Mayenne (1967).

Louis XI mourut le 30 août 1483 et il fut décidé dès le 11 septembre de continuer son monnayage en remplaçant naturellement le nom du souverain LVDOVICVS par KAROLVS. Ainsi, seuls des nouveaux fers pour ce côté de la pièce furent réalisés et on continua donc à frapper le revers des monnaies avec les fers de l'ancien souverain puisqu'aucun élément graphique n'y changeait. Les écus de ce premier groupe portent la marque de maître de François Audier, une rose<sup>5</sup> à la fin des légendes d'avvers et de revers<sup>6</sup>. Les archives révèlent plusieurs sentences et condamnations pour fautes à son encontre et de celle des gardes de la Monnaie. Le 24 décembre 1487, il est prisonnier en la conciergerie. Élargi à deux reprises, il est à nouveau emprisonné le 7 janvier 1488. La sentence rendue le 11 janvier 1488 le condamne à une amende de 200 livres tournois et lui interdit d'exercer toute charge<sup>7</sup> touchant aux monnaies. Il est libéré le 15 janvier et assigné à résidence à Paris. Ses déboires ne sont pas terminés puisque le 7 décembre 1495, soit sept années plus tard, il est toujours emprisonné<sup>8</sup>. Nous pouvons affirmer que les écus de ce groupe furent les premiers frappés dans la continuité du monnayage de Louis XI et jusqu'à la fin de l'année 1487.

Les comptes de fabrication montrent que peu d'écus ont été frappés durant cette période où François Audier dirigeait la Monnaie<sup>9</sup>. La boîte du 26 avril 1484 contenait un seul écu au soleil, ce qui représente une fabrication de 200 écus. En 1485, une première boîte, close le 10 janvier et ouverte le 14 avril suivant, renfermait 47 écus au soleil, ce qui représente une production de 9 400 pièces. Dans une seconde boîte, du 15 janvier, a également été mis quatre écus ce qui représente une frappe supplémentaire de 800 écus. Pour 1487, dans la boîte du 3 octobre se trouvaient trois écus soit une production de 600 pièces, dans celle du 6 octobre un seul écu soit 200 pièces et un seul écu dans celle du 27 novembre, soit 200 autres pièces. Ainsi, c'est 11 400 écus environ qui furent frappés avec le différent de François Audier.

- 2<sup>o</sup> groupe : L final. (**Fig. 3**) Deux exemplaires retrouvés.



**Figure 3** : vente Internet, 3,33 g (1,5:1)

A/ ☩ KAROLVS DEI GRATIA FRANCORVM REX:II •10°  
R/ ☩ XPS:VINCIIT:XPS:REGNAT:XPS:IMPERAT:II •10°

<sup>5</sup> Cette marque était déjà la sienne précédemment sous Louis XI. Lafaurie signale une étoile par erreur (1483-1487).

<sup>6</sup> A noter, un N romain à FRANCORVM dans la continuité des écus frappés sous Louis XI.

<sup>7</sup> « Nous l'avons déclaré et déclarons privé et débouté de lad. charge de maistre d'icelle Monnoye de Lymoges et d'autres charges et offices de Monnoye, et si l'avons condempné en cent livres tournois d'amende envers le roy » (AN, Z1b 30 f° 140v°).

<sup>8</sup> "prisonnier en la conciergerie du palais à Paris, pleige et caucion de Jehan Pommerol, maistre particulier des Monnoyes de Lymoges et Villefranche". Mention "que les deniers pour lesquelz icellui Audier tenoit prison estoient deuz au roy par led. Pommerol par la fin et estat de ses comptes desd. Monnoyes et deniers privilegeiez... dont et duquel emprisonnement fait à la personne dud. Audier de la longue détencion de prison et dénégacion de justice, led. Dauvergne, [procureur de François Audier] (AN, Z<sup>1b</sup> 31 f° 49r°).

<sup>9</sup> Un denier tournois, portant la marque de François Audier, est connu pour cette même période. Il est attribué, par erreur, à Charles VII dans la VAE Monnaies d'Antan de novembre 2019, lot 783. Grace à la présence du différent de François Audier, nous attribuons ce denier tournois à Charles VIII.

Ces écus ne portent plus le différent de maître de François Audier mais présentent un L à la fin des légendes de d'avers et de revers. En effet, le 19 décembre 1487 fut ordonné par messires des monnoyes a nicolas de Russanges, tailleur de la monnoie de Paris de faire une pille a or et deux pilles a douzains pour la monnoie / de Lymoges c'est assavoir deux pour les escus au soleil et deux pour les / grans blancs et que pour différent quil y auroit une L<sup>10</sup> entre Rex et la couronne et deux petiz pointz de chacun coste ( ) pille de trois trousseaulx<sup>11</sup>.

Une première livraison eut lieu le 18 janvier 1488 avec la remise à Jehan de Sandelles, garde de la Monnaie, d'une pille à or et deux pilles à douzains, chacune garnie de trois trousseaux et pour / différan il y a en la fin des lettres tant devers la croix que devers la / pille deux points ouvers et une l entre lesd poins et la couronne / lesquelz fers ont esté fais par nicolas de Russange tailleur de la / monnoye de Paris pour la garnison de la monnoye de lymoges<sup>12</sup>.

Dix mois plus tard, le 27 novembre 1488, c'est une pile et deux trousseaux pour les mêmes écus, faits par Nicolas de Russanges, tailleur de la Monnaie de Paris, qui sont remis à François Bayart, essayeur de la Monnaie de Limoges<sup>13</sup>. Enfin, le 1<sup>er</sup> mars 1490, une pile et deux trousseaux pour écus au soleil, faits par Nicolas de Russanges, sont délivrés à Marcial Bayart, tailleur de la Monnaie de Limoges, pour les porter aux gardes de la dite monnaie<sup>14</sup>. Ce total de trois piles et sept trousseaux envoyés montre que cet écu d'or fut frappé en petite quantité. Les archives ne mentionnent qu'une seule boîte apportée en la chambre des monnaies le 23 septembre 1493 et ouverte en janvier 1494. Elle contenait six écus soit une fabrication de 5 200 pièces.

Jean Pommerol fut commis à la maîtrise à la suite de François Audier. Les archives n'indiquent pas la date de sa nomination. Il est mentionné maître particulier de la Monnaie de Limoges le 17 mars 1489<sup>15</sup>. A la même époque il est commis pour six ans, par lettres patentes, vraisemblablement en prolongement d'un premier bail d'une durée d'un an. Peu avant, le 5 février 1489, il est fait mention d'un certain Guillaume Griveau maitre particulier de la Monnaie de Limoges mais il s'agit vraisemblablement d'une confusion avec la monnaie de Troyes où la famille Griveau était bien implantée.

Ces deux écus correspondent aux coins préparés par le tailleur de la Monnaie de Paris Nicolas de Russanges.

- 3<sup>e</sup> groupe : variante du 1<sup>er</sup> type - L en cantonnement de la croix (**Fig. 4**) – 1<sup>er</sup> semestre 1494 Dup. 576 ; Laf. 554c. 11 exemplaires retrouvés.



**Figure 4** : coll. privée, 3,32 g (1,5:1)

<sup>10</sup> L'apposition de la lettre L, initiale de la ville de Limoges, est la reprise de son utilisation par la Monnaie durant la domination anglaise en Aquitaine et maintenue sous Charles V, puis à nouveau au début du règne de Charles VII.

<sup>11</sup> AN, Z1b 6 f<sup>o</sup> 7.

<sup>12</sup> AN, Z1b 6 f<sup>o</sup> 7<sup>o</sup>.

<sup>13</sup> AN, Z1b 6 f<sup>o</sup> 26.

<sup>14</sup> AN, Z1b 6 f<sup>o</sup> 54r<sup>o</sup>.

<sup>15</sup> AN, Z1b 6 f<sup>o</sup> 40v<sup>o</sup>. Jean Pommerol était aussi maître particulier de la Monnaie de Villefranche-de-Rouergue.

A/  K̄R̄ŌL̄V̄S̄: D̄ĒĪ: ḠR̄Ā: F̄R̄ĀN̄C̄ŌR̄V̄M̄: R̄ĒX̄: L̄ •10°  
 R/  X̄P̄S̄: V̄ĪR̄ḠĪT̄: X̄P̄S̄: R̄ĒḠN̄ĀT̄: X̄P̄S̄: ĪM̄P̄ĒR̄ĀT̄: L̄ •10°

Cette variante du 1<sup>er</sup> type à la couronne initiale, avec la croix du revers cantonnée d'un L, fut fabriquée au cours du premier semestre 1494, plus précisément jusqu'au 8 juillet. C'est à la suite d'une initiative personnelle de Gilles Acharie<sup>16</sup>, général maître des Monnaies, que des marques particulières furent apposées en cantonnement de la croix du revers sur les écus d'or frappés dans quatre ateliers dont celui de Limoges<sup>17</sup>.

Parmi les exemplaires retrouvés, nous dénombrons sept écus avec le L au 1, trois écus avec le L au 2 et un seul avec le L au 4. A noter que tous portent toujours la marque d'atelier L à la fin des légendes d'avvers et de revers. Jean Pommerol était toujours maître particulier.

La production fut plus abondante que précédemment. En effet, la boîte, apportée le 13 septembre 1494 et ouverte au mois de janvier suivant, contenait 341 écus d'or au soleil, soit une fabrication d'environ 68 200 pièces<sup>18</sup>.

**2<sup>ème</sup> type : lis initial** - émission du 8 juillet 1494 – Duplessy 575a ; Lafaurie 554f.

- 4<sup>e</sup> groupe : L final. (**Fig. 5**). 15 exemplaires retrouvés.



A l'avvers, on remarquera le remplacement de la formule abrégée 'DEI GRA' par la formule complète 'DEI GRACIA'. Tous les exemplaires au lis initial porteront ce changement de titulature.

**Figure 5** : BnF. MMA. Côte 1039 - 3,45 g (1,5:1)

A/  K̄R̄ŌL̄V̄S̄: D̄ĒĪ: ḠR̄ĀC̄ĪĀ: F̄R̄ĀN̄C̄ŌR̄V̄M̄: R̄ĒX̄: L̄ •10°  
 R/  X̄P̄S̄: V̄ĪR̄ḠĪT̄: X̄P̄S̄: R̄ĒḠN̄ĀT̄: X̄P̄S̄: ĪM̄P̄ĒR̄ĀT̄: L̄ •10°

La frappe de ces écus, habituellement classés à la 2<sup>ème</sup> émission, débute après le 8 juillet 1494. Elle fait suite à l'envoi par la chambre des monnaies de lettres missives ordonnant, à un certain nombre d'ateliers, de «casser tous les fers à escuz desdites monnoyes et y mettre au lieu de la couronne qui est entre les lettres une fleur de lis pour nouvelle différence en ostant toutes autres différence que sire Gilles Zacarie, gnal maistre des monnoyes y pourroit avoir fait mettre »<sup>19</sup>. C'est sur ce texte que s'appuient A. Clairand et J.Y. Kind pour considérer qu'il n'y a pas de 2<sup>ème</sup> émission. En définitive, l'apposition d'une fleur de lis initiale, à la place de la couronne, n'est qu'une marque de sanction à l'encontre de Gilles Acharie. Le L final est conservé et la fabrication se poursuit en l'atelier de Limoges jusqu'en mars 1495, date à laquelle Jean Pommerol se verra imposer de prendre un nouveau différent.

La boîte apportée par Pierre Bayart, garde de la Monnaie de Limoges, le 19 janvier 1495 et ouverte le même jour, enfermait 191 écus au soleil, représentant 18 200 pièces.

<sup>16</sup> Clairand & Kind 2017.

<sup>17</sup> En plus de celui de Limoges, il s'agit des ateliers de Bayonne, Bordeaux et Poitiers.

<sup>18</sup> La date extrême de délivrance n'étant pas connue, il est possible que ce chiffre contienne une petite quantité d'écus au lis initial.

<sup>19</sup> AN, Z1b 7 f° 13r°.

- 5<sup>e</sup> groupe : trèfle final (**Fig. 6**). Six exemplaires retrouvés.



**Figure 6** : Hess-Divo Auction 321, lot 1146, 3,35 g (1,5:1)

A/ ✠K̄R̄ŌL̄V̄S̄:̄D̄ĒĪ:̄ḠR̄ĀT̄ĪĀ:̄FR̄ĀN̄C̄ŌR̄V̄:̄R̄ĒX̄:̄IĪ:̄✠ •10<sup>e</sup>  
 R/ ✠X̄P̄S̄:̄V̄ĪN̄C̄ĪT̄:̄X̄P̄S̄:̄R̄ĒḠN̄ĀT̄:̄X̄P̄S̄:̄ĪM̄P̄ĒR̄ĀT̄:̄IĪ •10<sup>e</sup>

Trois exemplaires portent un trèfle à l'avert seulement, les deux autres sur les deux faces de la pièce.

Début février 1495, Jean Pommerol, est condamné pour écharceté de loi et faiblage de poids trouvés en des boîtes constituées les deux années précédentes. Le procureur du roi requiert qu'il soit condamné à 1200 livres d'amende et que *les fers sur lesquels les deniers d'or escuz par lui faiz et venuz dud. ouvrage soient cassez et reffaiz avec un nouveau différent*<sup>20</sup>. Le 5 mars 1495, injonction lui est faite *que les fers sur lesquels les deniers d'or desd. boestes desd. Monnoyes de Lymoges et Villefranche seront cassez et en reffaiz d'autres à nouvelle différence dud. maistre*<sup>21</sup>. Jean Pommerol *prins pour différence des deniers d'or par lui seront dorénavant faiz esdites monnoyes une traifle à la fin des lectres*<sup>22</sup>.

Dans une boîte de l'ouvrage fait par Jehan Pommerol maistre particulier de ladite monnoie, apportée le 14 octobre 1496 et ouverte le 16 novembre en suivant, il y avait 78 écus au soleil, soit une fabrication de 15 600 pièces.

- 6<sup>e</sup> groupe : R final. (**Fig. 7**). 10 exemplaires retrouvés.



**Figure 7** : USB Gold & Numismatics auction 85, lot 688, 3,38 g (1,5:1)

A/ ✠K̄R̄ŌL̄V̄S̄:̄D̄ĒĪ:̄ḠR̄ĀT̄ĪĀ:̄FR̄ĀN̄C̄ŌR̄V̄:̄R̄ĒX̄:̄IĪ:̄R̄ •10<sup>e</sup>  
 R/ ✠X̄P̄S̄:̄V̄ĪN̄C̄ĪT̄:̄X̄P̄S̄:̄R̄ĒḠN̄ĀT̄:̄X̄P̄S̄:̄ĪM̄P̄ĒR̄ĀT̄:̄IĪR̄ •10<sup>e</sup>

<sup>20</sup> AN, Z1b 31 f° 34v°.

<sup>21</sup> AN, Z1b 31 f° 36v°.

<sup>22</sup> AN, Z1b 7 f° 18v°.

Jean Pommerol quitta la maîtrise de l'atelier de Limoges avant le 7 mai 1496, date de l'apport des premières boîtes de l'ouvrage fait par son successeur Jean Roger.

Un document, daté du 17 mars 1498<sup>23</sup>, mentionne Jean Roger et Martial Dubois *maîtres particuliers de la monnoye de Lymoge*. Ce texte se rapporte au jugement *des boestes derrenierement apportées en la chambre des monnoyes de l'ouvrage par eulx fait en ladite monnoye*. Il s'agit de boîtes apportées le 10 octobre 1497 et ouverte le 13 mars 1498<sup>24</sup>, celles ouverte le 30 mai 1496 ne concernant que l'ouvrage fait par Jean Roger. Nous ne savons rien du fonctionnement de cette double maîtrise. Le R est le différent attribué à Jehan Roger.

La boîte de *l'ouvrage fait par Jehan Roger maître particulier de ladite monnoye de lymoges*, apportée le 7 mai 1496 et ouverte le 30 mai, renfermait 95 écus au soleil, soit une production de 19 000 pièces. Dans la boîte apportée le 10 octobre 1497 et ouverte le 13 mars 1498, il y avait 150 écus représentant une production de 30 000 pièces.

Émission	Type	Groupe	Dates	Mises en boîtes	Nombre de pièces	Réf. Duplessy Lafaurie	Maître	Cotes de Référence
11 septembre 1483	1 <sup>er</sup> type	1 <sup>er</sup> groupe couronne initiale et rose	26/04/1484	1	200	Dup 575 Laf. 554	François Audier	Z1b 881-08-11
			15/01/1485	4	800			
			14/04/1485	47	9 400			
			3/10/1487	3	600		François Audier	Z1b 881-07
			6/10/1487	1	200			Z1b 881-13
		27/11/1487	1	200	Z1b 881-14			
		2 <sup>e</sup> groupe couronne initiale et L	23/09/1493	26	5 200	Jean Pommerol	Z1b 300a-038	
1 <sup>er</sup> semestre 1494	Variante du 1 <sup>er</sup> type	3 <sup>e</sup> groupe Croix cantonnée d'un L	13/09/1494	341	68 200	Dup. 576 Laf. 554c	Jean Pommerol	Z1b 300a-039
8 juillet 1494	2 <sup>e</sup> type	4 <sup>e</sup> groupe Lis initial et L	19/01/1495	191	38 200	Dup. 575a Laf. 554f	Jean Pommerol	Z1b 300a-040
		5 <sup>e</sup> groupe Lis initial et trèfle	16/11/1496	78	15 600			Z1b 293-024
		6 <sup>e</sup> groupe Lis initial et LR	30/05/1496	95	19 000		Jean Roger	Z1b 293-021
			13/03/1498	150	30 000			Z1b 293-041
			<b>Total</b>	<b>938</b>	<b>187 600</b>			

**Figure 8 :** Production des écus d'or au soleil à Limoges sous Charles VIII<sup>25</sup>.

<sup>23</sup> AN, Z1b 7 f° 64r°.

<sup>24</sup> AN, Z1b 293-041 et Z1b 293-021.

<sup>25</sup> Ces chiffres doivent être considérés avec prudence, car les comptes de fabrication sont certainement incomplets et les dates de délivrance ne sont pas connues.

## Le personnel de la Monnaie de Limoges sous Charles VIII

### Les maîtres particuliers

François Audier, de septembre 1483 à début 1488.

Jean Pommerol, courant 1488 à la fin 1495 ou au début 1496.

Jean Roger ou Rogier, début 1496 et confirmation de son bail par Louis XII en 1498. En association avec Martial Dubois, peut-être courant 1496 et se prolongeant sous Louis XII.

### Les gardes

Jean de Sandelles, attesté durant tout le règne.

Pierre Bayart (Boyau - Boyol)<sup>26</sup>, attesté durant tout le règne.

### Les contregardes

Etienne de l'Ausmonerie, mentionné le 3 octobre 1487.

Pierre Hardy, mentionné le 4 mai 1491.

### Les tailleurs

Lienard Bayart, mentionné en 1487.

Marsault ou Marcial Bayart (Bayeur), mentionné le 1<sup>er</sup> mars 1490 et le 6 février 1493.

### Les essayeurs

François Bayart, mentionné le 27 novembre 1488.

### Les monnayeurs et ouvriers

Emery David (monnayeur - 1494).

François Audier (monnayeur - 1491).

Jean Guibert (monnayeur - 1498).

Michel Rousset (ouvrier - 1496).



Clairand A. & Kind J.-Y. (2017), « Remise en question de la deuxième émission des écus d'or de Charles VIII (8 juillet 1494) », *BSFN*, 72-3 (mars 2017), p.79.

Clairand A. & Kind J.-Y. (2017), « Les sentences prononcées à l'encontre des maîtres et des officiers monétaires du royaume, d'après les registres criminels de la sous-série Z1b des Archives nationales, I/ 1470-1491 (Z1b 30) & II/ 1493-1510 (Z1b 31) », *Complément aux Cahiers numismatiques de la SÉNA*, 214.

Duplessy J. (1999), *Les monnaies françaises royales, tome I*, 2<sup>e</sup> édition, Paris.

Frugier C. (2013), « L'écu d'or à la couronne de Louis XI frappé à Limoges », *Bulletin de la société numismatique du limousin*, tome XX, p. 19-20.

Lafaurie J. (1951), *Les monnaies des Rois de France, t. 1, Hugues Capet à Louis XII*, Paris-Bâle.

Saulcy (de) F. (1887), *Documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France depuis Philippe II jusqu'à François I<sup>er</sup>*, tome III, Macon.

Nos remerciements vont à notre ami Jacques Vigouroux, notamment pour l'aide précieuse apportée dans l'exploitation des documents d'archives.

---

<sup>26</sup> Il fait peu de doute que, malgré la différence d'orthographe du nom, il s'agit de la même personne.

**REMONTRANCES FAITES A LA MONNAIES DE LIMOGES EN 1631.**

Jacques Vigouroux

Au cours de nos recherches aux Archives nationales, nous avons trouvé un texte concernant la Monnaie de Limoges où l'on met en doute les compétences de son personnel et le respect qu'il devait au roi<sup>1</sup>. En voici la transcription intégrale.

*15 avril 1631*

*Sur ce que le procureur general du Roy a remonstré a la Cour / combien que par les édits des Monnoyes et divers arrest de cette / Cour ait esté très expressément enjoinct aux ouvriers et monnoyers / des Monnoyes de prendre garde soigneusement que l'effigie de / Sa Majesté sur les monnoyes soit bien faicte, les lettres bien gravées, / le cordon d'icelles entier et les espèces de bonne rotondité, et aux / officiers des Monnoyes deffences faictes d'en passer en délivrance / qu'elles ne soyent au désir desdits édits, et néantmoins rien de ce que / dessus n'a esté observé aux espèces monnoyées d'or et d'argent / faictes pendant l'année 1630 dans la Monnoye de Limoges / ainsi qu'il se voit aux deniers, escus, pièces de dix sols et huict et / cinq sols quatre deniers de la boette et deniers courans de ladite année, / la figure sur icelles estant très mal gravées et n'ayant aucune / ressemblance à sa Majesté, les lettres mal faictes et sans proportion / et les espèces sans aucune rotondité, ce qui provient d'un mespris / excessif du tailleur, ouvriers, monnoyers et officiers de ladite Monnoye / Requérant pour ce qui regarde l'effigie de Sa Majesté estre enjoinct / au tailleur général de faire incessamment et fournir des poinçons de l'effigie, pour / estre envoyés aux officiers de ladite Monnoye, et au tailleur particulier / de faire des fers tels qu'ils doibvent estre, aux ouvriers et monnoyers / de faire meilleur devoir, et aux gardes et contregarde de ne passer / en délivrance aucunes pièces de monnoyes qu'elles ne soyent de la / qualité requise sur peine de la reffonte à leur despens desdites monnoyes, / d'amende arbitraire et de suspension de leur charge.*

*Degorris*

*La Cour faisant droit sur le réquisitoire dudit procureur général / a enjoinct et enjoinct au tailleur général de la monnoye / de France de faire promptement et diligemment / deux poinçons d'effigie du Roy, l'ung pour denier / pièce de dix sols huit deniers, et l'autre pour / denier pièce de cinq sols quatre deniers, / pour estre incontinent envoyés au tailleur particulier / de la Monnoye de ladite ville de Lymoges / auquel est enjoinct faire des fers tels qu'il luy / est prescript par les ordonnances, pour sur / iceux estre monnoyé les deniers qui seront / faictz et fabriqués en ladite Monnoye par / les monnoyers d'icelle, ausquels et aux / ouvriers de ladite Monnoye est enjoinct de / donner toutes les façons nécessaires / ausdits deniers, avecq deffence aux gardes et / contregarde de n'en passer aucuns en / délivrance qu'ilz ne soient de la qualité / requise à peyne d'estre iceux deniers refonduz / à leurs despens et d'amende arbitraire / contre lesdits ouvriers et monnoyers et / de suspension de leur charge, fait en la / Cour des Monnoyes le XV<sup>me</sup> apvril mil / VI<sup>e</sup> trente ung.*

*Dechampin*

*Cormillaud*

Pour l'or, un seul écu, que nous attribuons à ce millésime, est connu de nous.

<sup>1</sup> Archives nationales, Z<sup>1b</sup> 404.



(X 1,5)

A/ [(soleil)] LVDOVICVS . XIII . D : G . FRAN ET . NAVAR . REX (légende commençant à 12 h.), écu de France couronné, point 10°.

R/ [. C]HRISTVS . REGNAT . VINCIT . ET . IMP. (soleil) . 1630, (légende commençant à 12 h.), croix anillée fleurdelisée portant en cœur un I.

Poids : 3,36g, diamètre allant de 24,1mm à 24,4mm, soit une différence de 0,3mm.

Duplessy<sup>2</sup> : 1282 ; Droulers<sup>3</sup> : 1 ; Gadoury<sup>4</sup> : 55.

Pour ce qui est de la rotondité de cette monnaie, elle n'est pas plus défectueuse que celle de pièces provenant d'autres ateliers. Les lettres semblent régulières.

Pour l'argent, nous n'avons, jusqu'à présent, rencontré seulement que quatre demi-francs à ce millésime, le quart de franc n'étant pas retrouvé à ce jour<sup>5</sup>. Voici la description de ces demi-francs.

- Premier exemplaire



(X 1,5)

A/ LVDOVICVS . XIII . D G . FRAN . ET . NAVA . REX., (légende commençant à 7 h.), buste enfantin du roi à droite, lauré et cuirassé avec fraise. Lettre d'atelier I sous le buste.

R/ + . SIT . NOMEN . DNI . BNEDICTVM . B . 1630 ., (légende commençant à 12 h.), croix fleuronée et fleurdelisée, avec en cœur une L.

Poids : 6,90g, non rogné, diamètre allant de 28,3mm à 29,4mm soit une différence de 1,1mm.

Duplessy<sup>6</sup> : 1307 ; Droulers<sup>7</sup> : 53 ; Gadoury<sup>8</sup> : 37.

- Deuxième exemplaire

<sup>2</sup> Duplessy 1999.

<sup>3</sup> Droulers 2012.

<sup>4</sup> Gadoury 2018.

<sup>5</sup> Voir Vigouroux 2012.

<sup>6</sup> Duplessy 1999.

<sup>7</sup> Droulers 2012.

<sup>8</sup> Gadoury 2018.



(X 1,5)

A/ LVDOVICVS . XIII . D G . FR[AN] . ET . NAVA . REX, (légende commençant à 7 h.), buste enfantin du roi à droite, lauré et cuirassé avec fraise. Lettre d'atelier I sous le buste.

R/ + . SIT . NOMEN . DNI . BNEDICTV[M .] B . 1630 ., (légende commençant à 12 h.), croix fleuronnée et fleurdelisée, avec en cœur une L.

Poids : 6,91g, non rogné, diamètre allant de 26,35mm à 28mm soit une différence de 1,65mm.

- Troisième exemplaire



(X 1,5)

A/ LVDOVICVS . XIII . D G . FRAN . ET . NAVA . REX, (légende commençant à 7 h.), buste enfantin du roi à droite, lauré et cuirassé avec fraise. Lettre d'atelier I sous le buste.

R/ + . SIT . NOMEN . DNI . BNEDICTVM . B . 1630 ., (légende commençant à 12 h.), croix fleuronnée et fleurdelisée, avec en cœur une L.

Poids : 6,75g, non rogné, diamètre allant de 27,15mm à 28,6mm soit une différence de 1,45mm.

- Quatrième exemplaire



(X 1,5)

A/ LVDOVICVS . XIII . D G . FRAN . ET . NAVA . REX, (légende commençant à 7 h.), buste enfantin du roi à droite, lauré et cuirassé avec fraise. Lettre d'atelier I sous le buste.

R/ + . SIT . NOMEN . DNI . BNEDICTVM . B . 1630 ., (légende commençant à 12 h.), croix fleuronée et fleurdelisée, avec en cœur une L (tournée de 90°).

Poids : 6,45 g, non rogné, diamètre allant de 27 mm à 27,8 mm soit une différence de 0,8mm.

Si les lettres sont effectivement de dimensions variables, l'effigie est identique à celle des demi-francs frappés lors des années 1613 à 1622. Il est peut-être reproché au graveur d'avoir utilisé l'effigie enfantine du roi alors que depuis 1627 celle empreinte sur les monnaies est laurée au petit col rabattu. La Monnaie de Limoges étant en chômage au moment de sa mise en service, elle n'a pas reçu les nouveaux poinçons. Bien qu'il soit *enjoinct au tailleur général de faire incessamment et fournir des poinçons de l'effigie*, ce n'est que le 1<sup>er</sup> juillet 1631 que Jean Darmand dit Lorfelin, graveur général, en dépose deux, un pour les demis et un pour les quarts de franc, au greffe de la Cour des monnaies<sup>9</sup>. Le 16 avril 1632, Isaac Jolivet, graveur de la Monnaie de Limoges, donne une procuration en blanc devant notaire à Limoges afin de récupérer ces poinçons. La procuration a certainement été donnée au profit de David Dolmède, car ce dernier prend possession des deux poinçons à Paris le 15 juin 1632. Le seul demi-franc de 1632 de Limoges connu est au col fraisé. Comme des demi-francs et des quarts de francs ont été délivrés jusqu'au 5 novembre 1632<sup>10</sup>, il n'est pas exclu de retrouver un jour un exemplaire au petit col rabattu qui aurait été frappé en fin d'année. La rotondité de ces pièces n'est pas plus défectueuse que celle frappées en d'autres Monnaies là aussi.

- Exemplaire de 1632



(X 1,5)

A/ LVDOVICVS . XIII . D G . FRAN . ET . NAV[A .] REX, (légende commençant à 7 h.), buste enfantin du roi à droite, lauré et cuirassé avec fraise. Lettre d'atelier I sous le buste.

R/ + . SIT . NOMEN . DNI . BNEDICTVM . B . 1630 ., (légende commençant à 12 h.), croix fleuronée et fleurdelisée, avec en cœur une L (tournée de 90°).

Poids : 6,78 g, non rognée, diamètre de 25,1mm à 29,8 mm soit une différence de 4,7 mm.

Voici les noms des officiers qui sont en fonction en 1630 : Pierre Boisse ou Boyse maître particulier avec pour différent la lettre B<sup>11</sup>, Isaac Jolivet<sup>12</sup> graveur, Pierre des Cordes ou Descordes garde, Étienne de Grandsaigne contregarde, Pierre Guybert essayeur. Nous n'avons retrouvé le nom que d'un seul ouvrier Barthélemy Guibert.

<sup>9</sup> Archives nationales, Z<sup>1b</sup> 348A.

<sup>10</sup> Archives nationales, Z<sup>1b</sup> 320.

<sup>11</sup> Archives nationales, Z<sup>1b</sup> 303, 320 et 403.

<sup>12</sup> Archives nationales, Z<sup>1b</sup> 79, 401 et 562.

La boîte du travail de l'année 1630 est ouverte le 1<sup>er</sup> avril 1631 en présence de Joseph Boyse pour Pierre Boyse. Elle contient un écu d'or et 9,5 demi-francs (comprenant des quarts de franc). Il n'a été fait qu'une délivrance d'or le 24 décembre de deux marcs et six onces, représentant 200 écus, extrapolation à partir du chiffre de mise en boîte. Or, le registre des délivrances nous apprend qu'en réalité cinq marcs d'or, correspondant à une frappe de 362,5 écus, ont été délivrés.

Neuf délivrances d'argent sont faites, la première le 24 mai et la dernière le 5 décembre 1630. La quantité de métal monnayé est de cent soixante et douze marcs et quatre onces, soit 42,219 kg d'argent, correspondant à une frappe de 5951,25 demis et quarts de francs par équivalence. Les monnaies sont jugées le 7 du même mois<sup>13</sup> droites de poids et échasses de loi d'un quart de grain fin par marc.

Quand nous avons fait l'esquisse de notre communication, nous trouvions les reproches adressés à la Monnaie de Limoges sévères. Les observations que nous a faites notre ami René Wack sur le diamètre et le poids des exemplaires retrouvés nous obligent à revoir notre jugement. Il ne semble pas que le personnel de la Monnaie de Limoges ait voulu négliger l'image du roi mais son manque de qualification dû au long chômage précédent et au peu d'ouvrage effectué sont certainement responsables de ces remontrances.

Nos remerciements vont à MM. Arnaud Clairand et René Wack pour leur aide.



Droulers F. (2012), *Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI (1610-1792)*, 5<sup>e</sup> édition.

Duplessy J. (1999), *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, tome II. 2<sup>e</sup> édition.

Gadoury V. (2018), *Monnaies royales françaises, 1610-1792*. Monaco.

Vigouroux J. (2012), « Un rare demi-franc de Louis XIII », *Bulletin de la Société Numismatique du Limousin*, XIX, p. 22-23.

---

<sup>13</sup> Archives nationales, Z<sup>1b</sup> 48.

**LISTE DU PERSONNEL DE LA MONNAIE DE LIMOGES DE 1356 A 1792**

Jacques VIGOUROUX

Au cours de nos recherches<sup>1</sup>, il nous est souvent arrivé de rencontrer dans les textes les noms des personnes travaillant en la Monnaie de Limoges. La liste de tout le personnel étant très longue, nous nous contenterons de vous présenter aujourd'hui celle des gardes ou juges-gardes, des contregardes et des essayeurs.

**GARDES OU JUGES-GARDES**

Les gardes ou juges-gardes, présents à tout moment dans la fabrication des monnaies, sont des officiers royaux responsables de la bonne marche de la Monnaie. Ils supervisent la fonte des métaux, la remise du métal aux ouvriers qui le découpent en flans. Après contrôle du poids et de leur aspect, ces derniers sont remis aux monnayeurs (brèves) par le maître, toujours sous le regard des gardes. Après la frappe, les monnaies sont rendues aux gardes qui en vérifient la qualité et leur nombre. Toutes ces opérations sont inscrites dans les cahiers dits « de délivrances ».

Ils ont également un rôle en tant qu'officier de juridiction, comme recevoir et enregistrer les édits, arrêts, déclarations, procéder aux jugements en première instance, recevoir les orfèvres, etc...

<b>DATE</b>	<b>NOM</b>
12.03.1356	Hugues BERNART
1354-26.09.1358	Jehan TRUCHET ou TOUCHET
26.09.1358	Jehan PIGNETE
19.02.1376	Lorens SARRAZIN
19.02.1376-27.04.1380	Guillaume BOURGEOIS
27.04.1380-	Martial BIZE
-15.04.1389	Jehan MOREAU
15.04.1389-21.03.1407	Laurens SARRAZIN
01.1397	Martial BIZE
20.07.1398	Jacques BIZE
21.03.1407	Martial BIZE
17.01.1410	Baltazar AUDIER
10.11.1422-11.02.1424	Adenet de MARLY
20.07.1424-1428	Guillaume ou Gilles MOULIN ou MOLIN
20.07.1424-04.08.1425	Jacques BIZE
15.09.1459-29.07.1468	Jehan de SANDELLES le jeune
15.09.1459-16.12.1477	Barthélémy AUDIER
17.09.1474-15.01.1485	Jehan de SANDELLES
1483-11.01.1488	Pierre BOYOL
24.07.1483-04.03.1484	Pierre MALLEDAN ou MALEDENT
7.02.1481-04.03.1484	Colin MARRON
07.04.1484	Barthélémy AUDIER
11.12.1486-19.04.1492	Jehan de SANDELLES
22.06.1498	Jehan de SANDELLES
19.01.1496-12.07.1504	Pierre BOYOL
06.05.1500-1531	Jehan de SANDELLES

<sup>1</sup> Archives Nationales. Sous-série Z1b.

27.10.1508-27.03.1510	François BOYOL
28.03.1509-03.09.1509	Jehan de LA ROCHE dit VOUZELE ou VAUZELLE
05.05.1514-1530	Jehan de LA ROCHE le jeune dit VOUZELLE ou VAUZELLE
1530-1531	Jehan VOUZELLE le jeune ou VAUZELLE
1533-1562	Barthélémy ou Bartholomé JUGE
1535-1550	François DISNEMATIN
1546	Jehan de LA ROCHE dit VOUZELLE ou VAUZELLE
08.02.1553-03.1573	Jehan JUGE (parfois Jacques)
22.11.1550-04.09.1560	Martial DISNEMATIN
01.10.1560-04.1573	Loys ROGER ou ROGIER ou ROUGIER
1561	Pierre FRADOT
1565	Barthélémy JUGE
1568-1570	Jehan BAYARD
20.04.1570-1588	Jehan DU BOYS ou DU BOIS ou DUBOYS Joseph DU BOYS ou DU BOIS ou DUBOYS
24.04.1573-31.10.1576	Pierre ROGER ou ROGIER ou ROUGIER
..-12.1575	Jehan DU BOYS ou DU BOIS ou DUBOYS
1575	DU CLAUX, commis pour garde
12.1575	Jehan GERGEOT
03.1577-01.1578	Jehan MALEDENT le jeune
01.1578	Pierre de LA ROCHE dit VAUZELLE
1578	Joseph DUBOIS
1580-02.1602	Jehan ou Joseph MARTIN de LANDAY ou LANDRAY
1583-21.05.1593	Joseph DUBOYS
04.01.1593-07.10.1595	Jehan BAYARD
1593-13.05.1615	Martial BAYARD
03.04.1598-1616	Joseph MARTIN
26.02.1602-19.03.1619	Léonard ROMANET
20.03.1607	François DUBOIS
1614	Pierre GUIBERT
1619	Jean NORMAND
17.02.1620-1645	Pierre de CORDE ou DESCORDES (garde par commission en 1620)
10.09.1631	Augustin BERNARD
1632	DEGRANDSAIGNE ou de GRANDSAIGNE
164.	Thomas BAYARD
1641-16.03.1645-1662	Jacques de DOUHET (réception le 09.05.1652)
1645	François PAIGNON
1646	MARTIN
01.03.1647-1662	David ROMANET, sieur de VERYNAT
1679-04.07.1680	Jacques de DOUHET (il est le seul garde et il n'y a pas de contre-garde)
27.07.1680-18.10.1707	Jacques de DOUHET, seigneur du PUY MOULINIER (petit-fils)
03.07.169(0 ou 3)-1711	Pierre SENEMAUD
08.04.1690-1693	Jean LEONARD, seigneur de FRESSANGE
05.07.1709-1715	Jean-Jacques de DOUHET, seigneur du PUY MOULINIER
1711-1721	Louis SENEMAUD
27.04.1716-1717	Jean-Baptiste ou Jean SENEMAUD
21.06.1720-1725	Alexis GUILHOT
08.11.1725-05.07.1735	Jean de JAYAT ou JAYAC
15.09.1730-1733	Jean BOISSE ou BOYSSE de LA MAISON ROUGE
15.04.1738-1739	Joseph DURAND du BOUCHERON

07.07.1739	Jean BOISSE de LA MAISON ROUGE
11.07.1739-08.02.1748	Pierre COLOMB ou COULOMB
04.05.1748-03.01.1764	Martial BAILHOT
21.05.1748-27.08.1750	Joseph DURAND du BOUCHERON
08.07.1751-12.06.1763	Joseph GRELLET des PRADES
1754	Joseph BEAUBREUIL de LA THABANNE
1763-03.01.1764	Martial BAILLOT d'ESTIVAUX
07.09.1763-05.09.1764	Léonard SENEMAUD
23.10.1764-1771	Jean-Baptiste MONTEGUT du HAUTPEYRAT aîné
07.07.1770-24.01.1777	Michel VIDAUD de GONDAT
1771-1792	MONTEGUT du HAUT-PEYRAT
30.08.1777-1792	Léonard ROUARD de CARS

### CONTREGARDES - CONTROLEURS-CONTREGARDES

Les contregardes sont, eux aussi, des officiers de fabrication aux gages du roi qui contrôlent plus particulièrement les achats de métal. Ils tiennent en double des registres du change. Leur office est parfois tenu par les gardes.

DATE	NOM
07.12.1470-27.12.1487	Etienne LAUMOSNARIE
1491 ?	Etienne LAUMOSNARIE
04.05.1491-13.02.1504	Pierre HARDY (nommé le 01.05.1498)
09.12.1521	Martial du BOYS
29.12.1529-1547	Pierre BAYARD
1547-10.05.1569	Jehan BAYARD
1560-1572	Jehan BAYARD le jeune
26.05.1572-1594	Pierre de GRANDSAIGNE
24.05.1594-15.04.1632	Etienne de GRANDSAIGNE
1648	François PAIGNON
24.01.1652-1662	Antoine BELLEMIE ou BELLEMYE, demande à être reçu le 12.12.1651
1690	MARTIN
1690-1691	MICHEL
08.04.1690-1691-1693	Philibert ARDELET ou ARDELAY
1692-1693	Nicolas GEOFFROI, sieur de BILLON
1695	Jean CELIERE
1696	Du CLOS
1700-25.08.1701	CHENEDE du PLESSIS
22.11.1701-1704	Jean CELIERE
04.1705-10.06.1707	Antoine de La FOSSE ou de LAFOSSE du CHANDORAT
15.02.1708-24.09.1710	Martial PICHON
27.09.1710-22.07.1711	Etienne PICHON
27.08.1711-28.06.1741	Joseph I <sup>er</sup> DURAND
27.07.1741-09.06.1752	Joseph II DURAND
22.07.1752-15.06.1760	Joseph III DURAND
02.08.1760-09.01.1764	Jean-Baptiste ARDANT du MASJAMBOST
19.06.1764-17.02.1777	Jean-François PETINIAUD
21.06.1777-1792	Antoine Gabriel GRELLET

**ESSAYEURS**

L'essayeur est un officier de la Monnaie dont la fonction est de faire l'essai des métaux afin d'en connaître le titre avant de battre monnaie. Il peut également être appelé à faire l'essai sur des monnaies déjà frappées afin d'en vérifier le titre.

<b>DATE</b>	<b>NOM</b>
-1380	Pascal PHILIPPON
20.08.1380-20.03.1407	Pierre MORMANT
21.03.1407-17.01.1410	Jehan MORMANT
20.07.1424-04.08.1425	Lienard MORINAUT
1483-1484	Guillaume BAYARD
17.11.1488-27.11.1488	François BAYARD
1495 ?	Marcial Du BOYS le jeune
15.09.1502-23.09.1509	Marcial Du BOYS le jeune
31.05.1514-1521	Martial Du BOYS
1529-1536	Pauly ou Paul DU BOYS
12.04.1540-1573	Emery ou Aymery GUIBERT ou GUYBERT dit Mérigot
1566	Jacques JUGE
1572-1573	PINCHAUD, commis
06.07.1573-1576	Jacques GUIBERT
1575	De BONNEFONT
1581-21.05.1599	Jacques ou Marty GUYBERT
1596-1605	Mathieu BENOIST
1596-1614	Barthélémy ou Bartholomé GUYBERT pour Mathieu BENOIST (réception 16.09.1599)
1619-1620	Pierre GUYBERT fils
1619-1620	J. GUYBERT
Avant 26.11.1632	Pierre GUYBERT, commis
26.11.1632-06.1644	Léonard GUYBERT, commis
1644-1656	Antoine TILLIET ou TILLET
1652-17.10.1662	Jean ARDANT l'aîné, commis
1690-1714	Jean ARDANT
1715	J. DURAND
1719-1745	François I <sup>er</sup> CHADELAUD de BELAIR
09.02.1745-20.03.1750	Martial REYNIER pour CHADELAUD de BELAIR
21.03.1750-1764	Martial REYNIER
19.05.1764	François II CHADELAUD de BELAIR
1764-1775	Martial REYNIER
05.07.1777-25.01.1793	Pierre LAGORCE le jeune

## ÉCUS D'OR DE FRANÇOIS I<sup>er</sup> FRAPPÉS À LIMOGES : À PROPOS D'UN DIFFÉRENT INÉDIT

Claude FRUGIER

Il y a environ trois ans, est apparu sur le marché numismatique un écu d'or au soleil de François I<sup>er</sup> frappé à Limoges<sup>1</sup> (**Fig. 1**), qui se distingue par un L final avec un anneau accroché à l'angle (**Fig. 2**). C'était la première fois que nous voyions une monnaie frappée en la Monnaie de Limoges avec ce différent. A notre connaissance, les ouvrages de référence et les documents d'archives ne mentionnent pas son existence.



**Figure 1** : écu d'or au soleil, Alde, public auction du 26 octobre 2015, lot 140, 3,38 g. Ech. 1,5:1.



**Figure 2** : détail du L.

A/ + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRACORV : REX : L • 10<sup>e</sup>

Ecu de France couronné, sommé d'un soleil.

R/ + XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPE : L • 10<sup>e</sup>

Croix fleurdéliée avec quadrilobe en cœur, cantonnée aux 1 et 4 d'un F, aux 2 et 3 d'un lis.

Depuis l'apparition de cette monnaie, trois autres exemplaires ont été proposés à la vente.



iNumis, 3,38 g.



Emporium Hamburg,  
auction 68, lot 1379,  
3,37 g.



CGB, bry\_473243,  
3,34 g.

**Figure 3** : les trois autres écus de la série.

<sup>1</sup> Ecu d'or du 5<sup>e</sup> type, 3<sup>e</sup> émission, ordonnée le 21 juillet 1519. (Duplessy 775 – Lafaurie 639).

Ces quatre écus ne présentent aucune différence de légendes, et un seul se distingue par le cantonnement de la croix qui est inversé. Au revers, IMPERAT abrégé en IMPE ne se retrouve pas sur les écus dépourvus du L final. Les quatre exemplaires sont de coins de droit différents, et deux exemplaires ont en commun entre eux le même coin de revers.

Nous nous sommes interrogés sur la raison de la présence de cette lettre en fin de légende que nous n'avons pas retrouvée sur d'autres espèces frappées pour ce règne et l'atelier de Limoges. Nous pouvons avancer deux hypothèses jusqu'à présent, nos recherches ne nous permettant pas d'attribuer ce différent, nous pouvons juste avancer des hypothèses : Le différent d'un maître particulier de la Monnaie de Limoges, un L, initiale de la ville de Limoges, ou une marque de sanction.

1- Le différent d'un maître :

Lequel d'entre eux aurait pu signer sa production par cette marque ?

Le nom des maîtres commis à la maîtrise sont bien connus et, parmi eux, deux ont frappé des écus d'or au soleil du 5<sup>e</sup> type et de la 3<sup>e</sup> émission : Jacques de Coustures, auquel on attribue les écus sans différent, dont de nombreux exemplaires sont connus, et Aimery dit Méricot Guybert (1535-1538) qui a pris un A gothique pour différent.

De Jacques de Coustures, nous savons qu'à partir du 8 juillet 1523 il prit un nouveau différent "*au lieu d'une croix qui estoit au commencement des lettres du costé de la pile une petite couronne, et aux doubles tournois une petite couronne comme aux douzains*"<sup>2</sup>.

2- Un L, initiale de Limoges :

Nous savons que des monnaies, frappées à Limoges au cours de diverses périodes, arborent un L final, ou en cantonnement de la croix. C'est notamment le cas sur les monnaies de Charles VIII frappées à partir de 1488<sup>3</sup> puis de Louis XII<sup>4</sup>. A noter que sur ces monnaies le L est oncial et sans annelet.

3- Autre piste, une possible injonction, faite à un maître de la Monnaie, de prendre un nouveau différent consécutivement à une sentence prononcée en raison de la qualité défailante de sa production. Dans ce cas, ce maître pourrait-il être Jacques de Coustures ?

D'autre part, il serait intéressant de connaître la provenance de chacune de ces monnaies, et, notamment, si elle est commune à tous les exemplaires. Peut-être s'agit-il d'une trouvaille qui regroupait l'ensemble de ces écus d'or ? La question reste posée.

A ce jour, la raison de l'emploi de ce différent nous échappe et nous n'avons que des hypothèses à avancer. Seule, la découverte de documents d'archives permettrait d'apporter une réponse.



Duplessy J. (1999), *Les monnaies françaises royales, tome II*, 2<sup>e</sup> édition, Paris.

Lafaurie J. & Prieur P. (1956), *Les monnaies des Rois de France, t. II, François I<sup>er</sup> à Henri IV*, Paris-Bâle.

Saulcy (de) F. (1887), *Documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France depuis Philippe II jusqu'à François I<sup>er</sup>*, tome IV, Macon.

<sup>2</sup> AN, Z1b 32 60v<sup>o</sup>.

<sup>3</sup> Se reporter à notre étude « Les écus d'or au soleil de Charles VIII frappés à Limoges » dans ce même bulletin.

<sup>4</sup> A l'exception de l'écu d'or au porc-épic.

## ÉCU D'OR AU SOLEIL DE FRANÇOIS I<sup>er</sup>, FRAPPÉ A LIMOGES, RÉPARÉ

Claude FRUGIER

Il y a quelques temps déjà, un écu d'or au soleil de François I<sup>er</sup>, frappé à Limoges (**Fig. 1**), était proposé sur un site de vente. Récemment, en redécouvrant la photo de cet exemplaire, nous avons remarqué que la légende présentait certaines anomalies. A l'évidence, nous étions en présence d'une monnaie réparée. Les lettres rapportées sont assez bien lisibles sans que l'on puisse donner une signification aux mots ainsi formés.



**Figure 1** : écu d'or au soleil, 5<sup>e</sup> type, 3<sup>e</sup> émission



**Figure 2** : détails de la réparation à l'avvers



**Figure 3** : détails de la réparation au revers

A/ [ETAIO] CISCVS : DEI : GRA : FRANC : [-----]EX A<sup>1</sup>, point 10<sup>e</sup>.

La portion de bordure allant de 10h à 14h a été presque entièrement refaite (**Fig. 2**). Les lettres rapportées sont plus petites que les lettres d'origine. Les lettres EX de REX ont été conservées.

R/ + XPS :VINCIT : XPS : REGNAT : X [IC IE R-----]RAT, point 10<sup>e</sup>.

La portion de bordure réparée est placée dos à dos avec celle de l'avvers (**Fig. 3**). Elle commence vers 8h pour se terminer peu après 12h. Les lettres AT de IMPERAT, placées dos à dos avec EX, sont celles d'origine.

Cette pratique, par ailleurs prohibée, permettait d'échapper à la démonétisation ou à la prise au poids d'exemplaires trop usés, ébréchés ou trop rognés. Leur cours légal était ainsi préservé<sup>2</sup>.

Pour en savoir plus sur les techniques employées, voir l'article de P. Crinon et J.-P. Garnier<sup>3</sup>.



Crinon P. & Garnier J.-P. (1998), « Ecus d'or du XVI<sup>ème</sup> siècle réparés : aspects techniques et début de conclusion », *BSFN*, janvier 1998, p. 6-10.

Dhénin, M. (1983), « Le trésor de Bergues (janvier 1911) », *Revue du Nord*, tome 65, n°256, janvier-mars 1983. Archéologie. pp. 149-166.

Dumas F. (1967), « Monnaies d'or du XVI<sup>e</sup> siècle réparées », *BSFN*, mai 1967, pp. 151-152.

<sup>1</sup> Le A gothique est le différent du maître d'atelier Aimery dit Mérigot Guybert (1535-1538).

<sup>2</sup> Dhénin 1983. Pour avoir cours et échapper à la fonte pour billon, les monnaies ne devaient être visiblement ni rognées ni soudées « ensemble tous escuz et autres pièces qui appertement et visiblement se trouveront rongnez et dessrauldez » (Ordonnances de 1541 sur le fait des monnoyes, estat et reigle des officiers dicelles).

<sup>3</sup> Crinon & Garnier 1998. En téléchargement sur : <https://www.ogn-numismatique.com/publications.asp?langue=fr>

## A PROPOS D'UNE ERREUR DE DATE POUR LA VISITE PAR LE DUC ET LA DUCHESSE D'ANGOULÊME DE LA MONNAIE DE LIMOGES EN 1815.

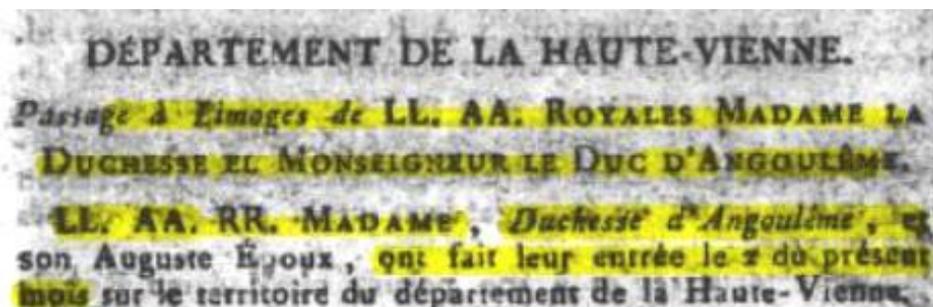
Jacques VIGOUROUX

Dans nos deux communications traitant des visites de la Monnaie de Limoges par le duc et la duchesse d'Angoulême en 1814 et 1815<sup>1</sup>, nous donnons comme date le 11 mars pour celle effectuée en 1815. Grossière erreur de notre part, car le millésime étant écrit en chiffres romains, nous aurions dû traduire la date **II** en 2 et non en 11.



**Figure 1** : médaille de la visite du 2 mars 1815.

Notre ami Claude Frugier, au cours de ses recherches, a retrouvé un article paru dans le journal « Les annales de la Haute-Vienne » du 10 mars 1815<sup>2</sup> qui nous donne le déroulement de cette visite. Le duc et la duchesse d'Angoulême arrivèrent à Limoges le 2 à 17h30 et quittèrent la ville le lendemain après avoir entendu la messe.



**Figure 2** : extrait des annales du 10 mars 1815.

<sup>1</sup> Vigouroux J. (2000), « Visite de la Monnaie de Limoges par le Duc et la Duchesse d'Angoulême », *Bulletin de la Société Numismatique du Limousin*, VII, février 2000.

Vigouroux J. (2015), « Les médailles commémorant les visites de la Monnaie de Limoges par le Duc et la Duchesse d'Angoulême », *Bulletin de la Société Numismatique du Limousin*, XXII, février 2015.

<sup>2</sup> Collection Bibliothèque francophone multimédia de Limoges,  Reproduction numérique sous licence ouverte.

**QUELQUES MÉDAILLES EMISES PAR LA MONNAIE DE PARIS.**

Jacques VIGOUROUX

Dans un vide-grenier, nous avons trouvé une médaille ayant à l'avvers la représentation de la Monnaie de Paris et, au revers, l'inscription sur trois lignes : SOUVENIR / D'UNE VISITE / A LA MONNAIE DE PARIS.

De retour à la maison, voulant en savoir plus sur cette médaille, après recherches sur Internet nous nous sommes aperçu qu'il y en avait de plusieurs types. De même, il est apparu qu'il existait d'autres médailles qui, sans se rapporter à la visite de la Monnaie, pouvaient être rattachées à ce genre. Il s'agit principalement des médailles concernant la visite du stand de la Monnaie lors de la Foire de Paris. Les médailles frappées à l'occasion de visites de l'établissement effectuées par des personnalités ne seront pas abordées. L'idée est venue d'en établir une liste qui fait l'objet de la présentation d'aujourd'hui. Nous n'avons pas la prétention de croire qu'elle soit complète aussi comptons-nous sur les membres de notre Société pour nous signaler des modèles qui auraient échappés à nos recherches. Toutes ces médailles ont été frappées par la Monnaie de Paris. Malheureusement, nous ne connaissons pas toujours le nom du graveur et n'avons aucune référence.

Commençons par les médailles ayant trait à la visite de la Monnaie. Nous en avons trouvé sept modèles.

Photo	Caractéristiques	Dates
	Diamètre : 32 mm Poids : 14 à 17 g Métal : bronze Tranche : lisse Graveur avers : Charles Norbert ROETTIERS Filius F(ecit).	1935-19..

A/ : La Monnaie surplombant la Seine. AURO ARGENTO ÆRI FLANDO FERIUNDO. En exergue : ÆDES ÆDIFICATÆ / MDCCLXX.

R/ : SOUVENIR / D'UNE VISITE / A LA MONNAIE

Le visiteur pouvait faire graver son nom et la date de la visite. Nous ignorons à partir de quand cette médaille a été distribuée. L'attribution la plus ancienne que nous avons retrouvée est du 22 octobre 1937.

	Diamètre : 32 mm Poids : 15,36 g Métal : bronze Tranche : lisse Graveur : ?	Non datée
---	---	-----------

A/ : LA VILLE DE PARIS Vue de Paris depuis la Seine

R/ : SOUVENIR / D'UNE VISITE / A LA MONNAIE



Diamètre : 32 mm  
 Poids : 13,80 g  
 Métal : bronze  
 Tranche : lisse  
 Graveur avers : Charles  
 Norbert ROETTIERS Filius  
 F(ecit).

Non datée

A/ : La Monnaie surplombant la Seine. AURO ARGENTO ÆRI FLANDO FERIUNDO. En exergue : ÆDES ÆDIFICATÆ / MDCCLXX.

R/ SOUVENIR / D'UNE / VISITE / A LA / MONNAIE

On notera que le nom de la Monnaie n'est pas écrit.



Diamètre : 65 mm  
 Poids : 136,80 g  
 Métal : bronze  
 Tranche : lisse  
 Graveur avers : Charles  
 Norbert ROETTIERS Filius  
 F(ecit).

Non datée

A/ : La Monnaie surplombant la Seine. AURO ARGENTO ÆRI FLANDO FERIUNDO. En exergue : ÆDES ÆDIFICATÆ / MDCCLXX.

R/ SOUVENIR / D'UNE VISITE / A LA / MONNAIE DE PARIS



Diamètre : 36 mm  
 Poids : 18 à 20 g  
 Métal : bronze  
 Tranche : lisse  
 Graveur : Atelier de gravure  
 de la Monnaie de Paris.

1960

A/ : FONDEURS D'OR ET D'ARGENT 1830 Ouvriers monnayeurs préparant un lingot

R/ : légende circulaire : SOUVENIR D'UNE VISITE A LA MONNAIE . PARIS 1960 .

Au centre : MUSÉE MONETAIRE / . / ATELIERS DE FABRICATION / . / GALERIES DE VENTE DE MÉDAILLES / .



Diamètre : 35 mm  
 Poids : 18 à 20 g  
 Métal : bronze  
 Tranche : lisse  
 Graveur : Atelier de gravure  
 de la Monnaie de Paris.

Non datée

A/ : FONDEURS D'OR ET D'ARGENT 1830 Ouvriers monnayeurs préparant un lingot

R/ : légende circulaire : SOUVENIR D'UNE VISITE A LA MONNAIE . PARIS .

Au centre : MUSÉE MONETAIRE / . / ATELIERS DE FABRICATION / . / GALERIES DE VENTE DE MÉDAILLES / .



Diamètre : 42 mm  
 Poids : 38 g  
 Métal : bronze  
 Tranche : lisse  
 Graveur avers : Laurent  
 LEONARD F(ecit).

1977

A/ : La Monnaie surplombant la Seine. AURO ARGENTO ÆRI FLANDO FERIUNDO. En exergue : ÆDES ÆDIFICATÆ / MDCCLXX.

R/ SOUVENIR / D'UNE VISITE / A LA / MONNAIE DE PARIS / 25 AVRIL 1977

C'est la médaille la plus récente que nous ayons vu à ce jour.

L'ouverture de l'établissement de Pessac en 1973 n'a pas interrompu la frappe de telles médailles. Un seul modèle est venu à notre connaissance.



Diamètre : 41 mm  
 Poids : 31,50 g  
 Métal : bronze  
 Tranche : lisse  
 Graveur : Jean-Baptiste  
 DANIEL-DUPUIS

Non datée

A/ : MONNAIE DE PARIS BR poinçon Corne ETABLISSEMENT DE PESSAC

Au centre : vue aérienne sur l'usine monétaire de Pessac et ses bâtiments annexes.

R/ : légende circulaire : *Souvenir / d'une visite*

Au centre : la Semeuse, inspirée de Roty, sur fond d'outillages monétaires.

Voyons maintenant celles émises pour la Foire de Paris. Nous avons rencontré douze gravures différentes.



Diamètre : 32 mm  
 Poids : 13 à 16 g  
 Métal : bronze  
 Tranche : lisse  
 Graveur : Pierre TURIN

1950

A/ : Vue de Paris depuis la Seine

R/ : SOUVENIR / D'UNE VISITE / AU STAND / DE LA MONNAIE FOIRE DE PARIS / 1950 Corne



Diamètre : 37 mm  
 Poids : 22,50 g  
 Métal : bronze  
 Tranche : lisse  
 Graveur : Pierre TURIN

1951

A/ : Plusieurs monuments de Paris avec, au centre, l'inscription FOIRE DE / PARIS 1951

R/ : légende circulaire : SOUVENIR D'UNE VISITE AU STAND DE LA MONNAIE Corne BR



Diamètre : 33 mm  
 Poids : 15,50 g  
 Métal : bronze  
 Tranche : lisse  
 Graveur : ?  
 1952

A/ : Quatre monuments de Paris avec, au centre, l'inscription FOIRE / DE PARIS / 1952  
 R/ : légende circulaire : SOUVENIR D'UNE VISITE AU STAND DE LA MONNAIE BR Corne



Diamètre : 31 mm  
 Poids : 15 à 16 g  
 Métal : bronze  
 Tranche : lisse  
 Graveur : ?  
 1953

A/ : LA VILLE DE PARIS Vue de Paris depuis la Seine  
 R/ : légende circulaire : SOUVENIR D'UNE VISITE AU STAND DE LA MONNAIE BR Corne  
 Au centre : FOIRE / DE PARIS / 1953 surmontant un cartouche.



Diamètre : 31 mm  
 Poids : 15 à 16 g  
 Métal : bronze  
 Tranche : lisse  
 Graveur : ?  
 1953-1954

A/ : LA VILLE DE PARIS Vue de Paris depuis la Seine  
 R/ : légende circulaire : SOUVENIR D'UNE VISITE AU STAND DE LA MONNAIE BR Corne  
 Au centre : FOIRE / DE PARIS / 1954



Diamètre : 32 mm  
 Poids : 13,50 à 16 g  
 Métal : bronze  
 Tranche : lisse  
 Graveur : Pierre BERNIER  
 1955 et 1958

A/ : DANT PRETIUM Balancier monétaire P.B.  
 R/ : légende circulaire : SOUVENIR D'UNE VISITE AU STAND DE LA MONNAIE BR Corne  
 Au centre : FOIRE / DE PARIS / 1955



Diamètre : 32 mm  
 Poids : 15,50 g  
 Métal : bronze  
 Tranche : lisse  
 Graveur avers : Marcel  
 RENARD  
 1956

A/ : MARCEL RENARD PARIS Une représentation de Paris et du bateau de la ville  
 R/ : légende circulaire : SOUVENIR D'UNE VISITE AU STAND DE LA MONNAIE .... Corne

Au centre : FOIRE / DE PARIS / 1956



Diamètre : 32 mm  
Poids : 13,50 à 16 g  
Métal : bronze  
Tranche : lisse  
Graveur : Aleth GUZMAN  
1957

A/ : La tour Eiffel. En exergue : 1889, A. GUZMAN

R/ : légende circulaire : SOUVENIR D'UNE VISITE AU STAND DE LA MONNAIE ... BR Corne

Au centre : FOIRE / DE PARIS / 1957



Diamètre : 32 mm  
Poids : 13 à 15 g  
Métal : bronze  
Tranche : lisse  
Graveur avers : Charles  
Norbert ROETTIERS Filius  
F(ecit).  
1959-1960

A/ : La Monnaie surplombant la Seine. AURO ARGENTO ÆRI FLANDO FERIUNDO. En exergue : ÆDES ÆDIFICATÆ / MDCCLXX.

R/ : légende circulaire : SOUVENIR D'UNE VISITE AU STAND DE LA MONNAIE BR Corne

Au centre : FOIRE / DE PARIS / 1959



Diamètre : 36 mm  
Poids : 17,50 à 20 g  
Métal : bronze  
Tranche : lisse  
Graveur : Atelier de gravure  
de la Monnaie de Paris.  
1961-1962

A/ : FONDEURS D'OR ET D'ARGENT 1830 Ouvriers monnayeurs préparant un lingot

R/ : légende circulaire : SOUVENIR D'UNE VISITE AU STAND DE LA MONNAIE BR Corne

Au centre : FOIRE / DE PARIS / 1962

Pour la publicité, la Monnaie de Paris s'est également servi du support qu'est la médaille. Nous en avons retrouvé deux modèles pour sa boutique, où se vendent les monnaies, médailles et autres objets de sa fabrication, et un pour le musée de la Monnaie.



Diamètre : 31 mm  
Poids : 15,50 g  
Métal : bronze  
Tranche : lisse  
Graveur avers : Charles  
Norbert ROETTIERS Filius  
F(ecit).  
Non datée

A/ : DANT PONDUS En exergue : AJUSTEURS DE LA / MONNOYE DE / PARIS 1767 Comptoir de monnayeurs NF

R/ : Légende circulaire : ADMINISTRATION DES MONNAIES ET MEDAILLES. Au centre : MAGASIN /

DE / VENTE / 10 RUE DU / QUATRE-SEPTEMBRE / PARIS / BR Corne



Diamètre : 27 mm  
Poids : 8,50 g  
Métal : bronze  
Tranche : lisse  
Graveur avers : Charles Norbert ROETTIERS Filius F(ecit).  
1950

A/ : La Monnaie surplombant la Seine. AURO ARGENTO ÆRI FLANDO FERIUNDO. En exergue : ÆDES ÆDIFICATÆ / MDCCLXX.

R/ : NOUVEAU / MAGASIN / DE VENTE / 10 RUE DU / QUATRE-SEPTEMBRE / PARIS / ... / OUVERTURE / 1<sup>ER</sup> JUILLET / 1950

La médaille a également servi pour faire la publicité du Musée de la Monnaie.



Diamètre : 27 mm  
Poids : 8 g  
Métal : métal blanc  
Tranche : lisse  
Graveur avers : Charles Norbert ROETTIERS Filius F(ecit).  
Non datée

A/ : La Monnaie surplombant la Seine. AURO ARGENTO ÆRI FLANDO FERIUNDO. En exergue : ÆDES ÆDIFICATÆ / MDCCLXX.

R/ MUSÉE / DE LA / MONNAIE Corne

Quand nous avons acquis la première médaille, nous étions loin d'imaginer qu'il en découlerait cette communication. Nos remerciements vont à CGB Numismatique qui nous a permis d'utiliser quelques photos pour l'illustration et à notre ami Claude Frugier qui a pris le temps d'en détourner certaines.

## LA VALSE DES SIGNATURES SUR LES BILLETS EN EUROS.

Alain HALARY

Avant le 21 octobre 2019, il était une collection très facile à réaliser et à coût très modéré dans la durée avec à la clé aucune prise de risque. Je veux parler de celle des signatures des billets de banque en euros. Effectivement, toute perte est impossible car les billets sont certifiés pour leur valeur faciale quelle que soit leur année d'émission, comme le sont les billets en dollars.

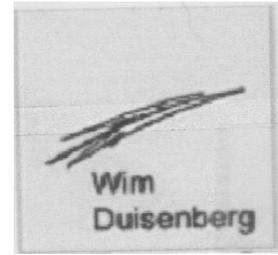
Il suffit donc de garder soigneusement bien à plat, un exemplaire de chaque valeur et suivant ses possibilités financières de monter jusqu'à la plus haute, c'est à dire celle de 500 euros.

Tout cela paraissait très raisonnable dans le temps car le président de la Banque Centrale Européenne (BCE) ne changeait pas tous les quatre matins et les billets à collectionner étaient très peu nombreux.

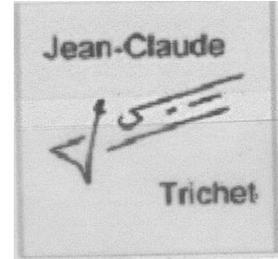


Jusqu'en 2019, la BCE n'a eu que quatre présidents.

Le premier d'entre eux fut le Néerlandais Willem Duisenberg qui occupa le poste de 1998 à 2003. Il eut des billets avec sa signature durant toute cette période. C'est pourquoi nous trouvons des billets de 5 euros, de 10 euros, de 20 euros, de 50 euros, de 100 euros, de 200 euros, et enfin de 500 euros avec sa signature bien reconnaissable bien que totalement illisible.

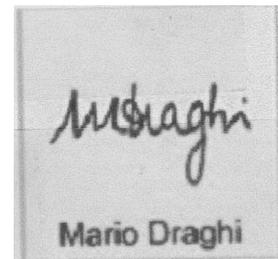


Le second d'entre eux, le Français Jean-Claude Trichet, resta à cette fonction de 2003 à 2011 et eut lui aussi des billets avec sa signature durant toutes ces années.



Si la présidence de Willem Duisenberg fut assez courte, cinq ans, il n'en est pas de même pour Jean-Claude Trichet qui, lui, régna sur la BCE durant huit années. Cela nous donnait donc trois années supplémentaires pour trouver les coupures avec sa signature.

Le troisième directeur de la B C E, l'Italien Mario Draghi prit son poste en 2011 et l'occupa jusqu'en 2019. Si son règne ne dura pas plus que celui de Jean-Claude Trichet, il n'en fut pas moins compliqué pour les collectionneurs. Au cours de sa présidence, il y eut un changement de la face des billets euro. C'est pourquoi l'on trouve pour cette période deux sortes de billets avec la même signature : sept billets de 5 euros à 500 euros avec les anciennes faces de la première génération et six billets de la seconde génération, la coupure de 500 euros n'étant plus imprimée.



Ceci nous fait tout de suite remarquer que la collection des billets fait un bond très important en très peu de temps aussi bien en nombre qu'en valeur. Si pour les deux premiers directeurs de la BCE la valeur de la collection était de 885 euros par pays, il n'en est plus de même avec Mario Draghi qui porte la valeur de la collection à 1 270 euros supplémentaires.



Billet de la première génération



Billet seulement de la première génération

Il est aussi à noter que les billets de la seconde génération ont une taille légèrement différente de ceux de la première génération, ainsi qu'une épaisseur supérieure due aux bandes de sécurité supplémentaires. Cela causa dans les débuts de l'émission bon nombre de problèmes pour les distributeurs automatiques de billets réglés sur les anciennes coupures.

Nous voici maintenant avec une collection par pays de 3 240 euros, ce qui, je le concède, n'est pas anodin. Si les moyens du collectionneur sont limités, il peut très bien s'en tenir à ne collectionner que certaines coupures. En s'arrêtant par exemple à celles de 50 euros, il réduit la valeur de la collection et reste donc dans des valeurs beaucoup plus raisonnables.

Pour une collection de billets de 5 euros, elle n'était seulement que de 20 euros, si l'on y ajoute les coupures de 10 euros elle passe à 60, avec les valeurs de 20 euros elle monte à 140 euros et enfin avec les coupures de 50 euros, les plus utilisées, on atteint la somme de 340 euros, ce qui, pour une collection sur une période d'émission de 21 années, reste très modeste.

La nomination de la Française Christine Lagarde au poste de directrice de la BCE va donc nous faire collectionner une coupure de plus pour chaque billet. C'est la première fois qu'une femme est nommée à la tête d'une banque internationale et l'on ne peut dire que bravo pour la parité.

Christine Lagarde

Nous voici avec une collection qui change encore une fois de plus de valeur, mais surtout d'une manière très rapide en trois années. Espérons que, pour les collectionneurs les moins fortunés, le rythme de changement des coupures va se ralentir durant ces prochaines années. Souhaitons donc un long règne à Madame Christine Lagarde à la BCE.

Voici le tableau des nouvelles valeurs des collections par pays pour les différentes coupures avec la signature des directeurs/trices de la BCE depuis son origine.

Pour les billets de 5 euros..... 25 euros  
 Pour les billets de 10 euros..... 50 euros

Pour les billets de 20 euros..... 100 euros  
 Pour les billets de 50 euros..... 250 euros  
 Pour les billets de 100 euros..... 500 euros  
 Pour les billets de 200 euros..... 1000 euros  
 Pour les billets de 500 euros..... 1500 euros

Ce qui nous fait au total pour l'ensemble des coupures par pays, la coquette somme de 3 425 euros. Donc inutile, pour le commun des collectionneurs, de vouloir réunir l'ensemble de tous les billets européens qui concerne pour le moment pas moins de 23 États membres.

Bien sûr que pour les collectionneurs toutes les combinaisons sont possibles et chacun décidera de ce qui correspond le mieux à ses envies et à ses possibilités financières.

Je me permets de vous rappeler que pour reconnaître la nationalité d'émission d'un billet en euro il suffit de regarder la première lettre de l'alphabet qui se trouve devant le numéro du billet, par exemple pour la France il s'agit de la lettre U, pour l'Allemagne de la lettre X, et pour l'Espagne de la lettre V. Voici la liste des principaux pays imprimeurs de billets en euro avec leur lettre distinctive.

Lettonie	C	Estonie	D	Slovaquie	E
Malte	F	Chypre	G	Slovénie	H
Finlande	L	Autriche	N	Pays-Bas	P
Luxembourg	R	Italie	S	Irlande	T
France	U	Espagne	V	Allemagne	X
Grèce	Y	Belgique	Z		



Billets de la deuxième génération

Il est à noter que les collectionneurs devront être très attentifs aux billets de 100 et 200 euros signés Mario Draghi car ceux-ci n'auront eu une durée d'impression que de 167 jours, avant d'être remplacés par ceux de Christine Lagarde. Il va sans dire qu'ils ne perdront pas de valeur mais au contraire verront celle-ci grimper très vite dans leur future côte à venir.

Je voudrais aussi vous mettre en garde sur les coupures de 20 euros qui sont sans aucun doute les coupures préférées de tous les faussaires. Elles restent les plus utilisées dans la vie courante et certainement les moins vérifiées par les commerçants lors de nos achats quotidiens.

Pour terminer, je vous rappelle que les faux billets, quels qu'ils soient, sont récupérés par la Banque de France, qui en aucun cas ne vous les remboursera. Alors, faites très attention aux billets que l'on vous donne et, en cas de doute, il vaut mieux les refuser que de se trouver avec une fausse coupure qui n'aura plus de valeur.

Maintenant, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bonne collection et beaucoup de plaisir pour la recherche des vieilles coupures, devenues très rares pour certaines. Mais n'est-ce pas là le vrai plaisir du collectionneur que de fouiner partout pour dénicher l'objet manquant.

Très, très bonne collection à tous !

## SÉLECTION DE MONNAIES, JETONS ET MÉDAILLES FRAPPÉS EN LIMOUSIN VUS EN 2019

### Gauloises

- Quart de statère lémovice 'à la grue et au trèfle' DT 3408.  
1,12 g / 17 mm.

D/ Profil à droite à la coiffure à 3 grosses mèches.

R/ Cheval à droite ; sur la croupe une grue ; en dessous, un cercle perlé.

Collection particulière.

- Drachme lémovice 'à la tête coupée' DTS 3416A.

1,29 g / 12x13 mm.

D/ Profil à droite, à la coiffure aux grosses mèches.

R/ Cheval à gauche, surmonté d'une tête humaine à gauche, avec une mèche en S tombant sur la nuque. Sous le cheval, cercle non perlé centré d'un point.

Collection particulière.

- Fraction lémovice 'au *carnyx*' inédite (type E1b).

0,38 g / 8 mm.

D/ Profil à gauche à la chevelure bouclée.

R/ Cheval passant à gauche devant un *carnyx*.

Découvert en Charente.



### Mérovingiennes

- Triens, Saint-Etienne de Fursac, vente Künker, 10 mars 2019, lot 260.

- Triens de Limoges, 0,97 g / 11 mm.

A/ + LEMODECVS : buste à droite.

R/ M..DERATVS ∞ : croix ancrée accostée de 4 globules.

Découvert en Flandre.



### Carolingiennes

- Charlemagne, denier de Limoges, 1,59 g.

A/ CARo / LVS sur 2 lignes.

R/ LEM surmonté d'un trait. X en-dessous.

Variante du type Prou 773 avec un simple trait au-dessus de LEM, au lieu de la fleur (ou sceptre ?) habituelle.

Numismatica Genevensis SA - Auction 12-649.

- Lot de 6 oboles de Limoges au nom d'Eudes. Vente WAG online 103-173 du 10/11/2019.



### Féodales

- Vicomté de Limoges, Charles de Blois, denier tournois, collection privée.

- Abbaye de Saint-Martial, barbarin à la croix cantonnée d'une hache, eBay.

### Byzantines

- Follis byzantin anonyme classe A2 (temp. Basile II et Constantin VIII 976-1025). 5,36 g / 25x28 mm.

Réf. Sear 1813.

D/ Buste du Christ de face.

R/ + IHSYS XPISTYS BASILEYS BASILE' sur 4 lignes, en grec (Jésus Christ roi des rois).

Découvert au Vigen (87).



### Royales

#### **Charles V**

- Blanc au K, variété inédite, collection privée.

#### **Charles VII**

- Ecu d'or à la couronne ou écu neuf, 3<sup>e</sup> type, 1<sup>er</sup> émission, catalogue Patrick Guillard.

- Blanc à la couronne, 1<sup>er</sup> émission, différent pomme de pin, collection privée.

- Petit blanc à la couronne, 3<sup>e</sup> émission, différent pomme de pin, collection privée.

#### **Louis XI**

- Gros de roi, eBay, provient de la vente Conan (Lyon) 27 septembre 2018, lot 123.

#### **Henri III**

- Ecu d'or au soleil, 1579, eBay.

- Demi-franc, 1585, collection particulière.

#### **Henri IV**

- Quart de franc, 1603, Fauveparis.com, Vente aux enchères, 20 janvier 2018, n°87 lot 105.

#### **Louis XIV**

- Double louis, 1696, réformation, type aux 4 L, SBS, Vente aux enchères 32, 26, 27 et 28 janvier 1993, lot 1379.

- 1/12<sup>e</sup> d'écu, 1654, type à la mèche longue, Collection Vescovi, Musée de Monaco.

#### **Louis XV**

- Louis, 1742, type au bandeau, collection particulière.

- Demi-Louis, 1732, type aux lunettes, CDMA

- Ecu, 1717 flan neuf, type vertugadin, collection particulière.

- Ecu, 1717 flan réformé, type vertugadin, Vente Elsen 141, lot 1388.

#### **Louis XVIII**

- 5 francs, 1817, ©<http://remiseenligne.over-blog.com>

- 5 francs, 1820, ©<http://remiseenligne.over-blog.com>

## COMMENT ADHERER A LA SOCIETE NUMISMATIQUE DU LIMOUSIN

La Société Numismatique du Limousin fondée en 1972 par Georges Frugier est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Elle s'est donné pour but de faciliter par des réunions, des colloques et des publications, les recherches historiques et archéologiques et les études économiques, artistiques et techniques concernant les monnaies et les médailles.

Ses membres se réunissent chaque deuxième samedi du mois de 14h00 à 16h30 dans les locaux de l'Espace associatif Charles Silvestre. Les réunions se déroulent en deux parties, la première est réservée aux activités de l'association : informations diverses, mise au point de manifestations, projets... La seconde est consacrée aux communications, études, ou discussions sur des sujets numismatiques variés. Chaque séance se termine par une bourse d'échange.

En devenant membre de la Société Numismatique du Limousin (il suffit pour cela de s'acquitter du montant de sa cotisation annuelle : le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur notre site), vous bénéficierez de conseils, de l'accès à la bibliothèque, de commandes groupées, de remises auprès de certains professionnels et de l'expérience des "anciens", le tout dans une ambiance fort sympathique.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous ou rendez-nous visite lors d'une prochaine réunion où un chaleureux accueil vous sera réservé.

### Calendrier des réunions

le 2<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 14h à 16h30

14 mars 2020      11 avril 2020      9 mai 2020      13 juin 2020  
11 juillet 2020      12 septembre 2020      10 octobre 2020      14 novembre 2020  
12 décembre 2020      9 janvier 2021      13 février 2021 (Assemblée Générale)

### Bourse – exposition

dimanche 4 octobre 2020

### Permanences à l'Espace associatif

le 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 16h30

25 mars    22 avril    27 mai    24 juin    23 septembre  
28 octobre    25 novembre    27 janvier 2021



## SOCIETE NUMISMATIQUE du LIMOUSIN

Espace associatif  
40, rue Charles Silvestre  
87100 LIMOGES  
[snl87@snl87.fr](mailto:snl87@snl87.fr)  
[www.snl87.fr](http://www.snl87.fr)



# L I M O G E S ( 8 7 )



**Dimanche 4 octobre 2020**

**de 9 h 00 à 17 h 00**

**Salle du Temps Libre  
Rue Louis Longequeue**

## **38<sup>e</sup> BOURSE - NUMISMATIQUE**



**MONNAIE  
PAPIER-MONNAIE  
MEDAILLES ET JETONS  
LIBRAIRIE  
NUMISMATIQUE**



**Entrée libre - parking assuré  
Organisée par la Société Numismatique du Limousin**

SOCIETE NUMISMATIQUE du LIMOUSIN

Espace associatif

40, rue Charles Silvestre

87100 LIMOGES

[snl87@snl87.fr](mailto:snl87@snl87.fr)

[www.snl87.fr](http://www.snl87.fr)

Le site de référence des monnaies, médailles, jetons et billets du Limousin



Avec le soutien de la  
Ville de Limoges

ISSN : 1265-3691

6 €